

Année universitaire

**MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,  
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**

**Mention 1<sup>er</sup> degré**

# **MÉMOIRE DE RECHERCHE**

Parcours

Professeur.e des écoles

Titre du mémoire

*Coéducation école-famille d'accueil et  
école-foyer d'accueil*

Présenté par LAVERGNE Léa

**inspé**

TOULOUSE OCCITANIE-PYRÉNÉES

ENSEIGNER

ÉDUQUER

FORMER

[inspe.univ-toulouse.fr](http://inspe.univ-toulouse.fr)

TOULOUSE

[SAINT-AGNE • CROIX DE PIERRE • RANGUEIL]

ALBI • AUCH • CAHORS • FOIX

MONTAUBAN • TARBES • RODEZ

PROFESSEUR.E DES ÉCOLES

## Mémoire encadré par Florence BARA

Directeur-trice de mémoire	Co-directeur-trice de mémoire
Nom, prénom : Bara Florence  Statut : Professeure en Psychologie cognitive et du développement CLLE, Université Jean-Jaurès Déléguée de direction chargée de la culture professionnelle commune INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées	Nom, prénom :  Statut :

## Membres du jury de soutenance

Nom et prénom
Aguirre Pascale Co-responsable master CogEduc Coordinatrice pédagogique INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées Site de Rodez

## Attestation de non-plagiat

Je soussigné.e, LAVERGNE Léa.....

Auteur.e du mémoire de master 2 MEEF intitulé :

La coéducation entre l'école-famille d'accueil et école-foyer d'accueil.....

déclare sur l'honneur que ce mémoire est le fruit d'un travail personnel, que je n'ai ni contrefait, ni falsifié, ni copié tout ou partie de l'œuvre d'autrui afin de la faire passer pour mienne. Toutes les sources d'information utilisées et les citations d'auteur.e.s ont été mentionnées conformément aux usages en vigueur.

Je suis conscient.e que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer clairement et complètement est constitutif de plagiat, que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université, pouvant être sévèrement sanctionnée par la loi (art. L 335-3 du Code de la propriété intellectuelle ).

En signant ce document, je reconnais avoir pris connaissance sur le site de l'Université des éléments d'informations relatifs au plagiat et des responsabilités qui m'incombent.

*Pour plus d'informations : suivez le lien "Prévention du plagiat" via l'ENT - Site Web UT2J <http://www.univ-tlse2.fr/accueil/vie-des-campus/services-numeriques/prevention-plagiat/c-est-moi-qui-ecris-182780.kjsp?RH=1341578964371>*

Fait à Rodez....., le ..11../..01../..23..,

Signature de l'étudiant.e



## **Sommaire :**

<b>Remerciements</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>I- La coéducation parents-enseignants</b>	<b>6</b>
1) Le principe de coéducation et ses enjeux	6
2) Coéducation et malentendus entre la famille et l'école	8
a) Le poids du déterminisme social et familial	8
b) La position des parents vis à vis de l'école	9
c) La perception des enseignants	10
d) Une place délimitée pour chacun	10
3) Des moyens pour faciliter la coéducation	11
<b>II- La spécificité des enfants placés</b>	<b>13</b>
1) Vécu des enfants placés et scolarité	13
2) Les enfants en famille d'accueil	15
3) Le placement en foyer d'accueil	17
<b>Problématisation</b>	<b>19</b>
<b>Protocole de recueil de données envisagé</b>	<b>20</b>
<b>Résultats</b>	<b>22</b>
<b>Discussion</b>	<b>25</b>
<b>Conclusion</b>	<b>29</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>31</b>
<b>Annexe</b>	<b>37</b>

## **Remerciements**

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée à la rédaction de ce mémoire.

En premier lieu, je voudrais adresser mes remerciements à ma directrice de mémoire, Florence BARA, pour sa patience, sa disponibilité et ses conseils qui ont permis d'alimenter ma réflexion et à trouver des solutions pour avancer.

Un grand merci également aux assistants familiaux et éducateurs pour avoir pris le temps de répondre à mes nombreuses questions et de discuter du sujet. Chacun de ces échanges m'a aidé dans l'avancement de mon analyse.

Je suis reconnaissante à tous les professeurs, toutes les personnes qui par leurs paroles, leurs conseils et leurs critiques ont servi ma réflexion et ont fait que mon mémoire soit tel qu'il est aujourd'hui.

## **Introduction**

“L'éducation est un processus naturel chez l'enfant qui n'est pas acquis par les mots mais par l'expérience de son environnement” (Maria Montessori). Ce mémoire de recherche est l'occasion de s'intéresser à la coéducation entre les parents et les enseignants, mais plus spécifiquement dans le cadre des enfants placés. Ainsi, la différence de coéducation entre l'école et les parents d'accueil et celle avec les foyers d'accueil sera étudiée.

Comme nous avons pu le constater au cours des diverses lectures scientifiques, la coéducation est un phénomène complexe, et donc compliqué à définir. Ici, nous allons nous intéresser au milieu scolaire mais la coéducation concerne divers milieux extra-familiaux, comme les lieux d'accueil, les crèches.

En 2010, Escots l'envisageait au vu de la légitimité des statuts, du cadre et du fonctionnement institutionnel. Les professionnels acquièrent une légitimité de par leur formation et expérience avec les enfants. Néanmoins, celle des parents suit l'affectif de leur enfant et leur responsabilité sur leur présent ou futur. La coéducation doit veiller à penser et ajuster les complémentarités d'intervention. Mais Favre, en 2001, expose que celle-ci sous-tend des remises en cause de places et rôles de chacun. De là, découlent divers problèmes, notamment en ce qui concerne la communication entre l'enfant et sa famille, ou encore dû au lien et vécu scolaire que les parents ont avec le système scolaire.

Mais ce phénomène de coéducation existe depuis une cinquantaine d'années. Il a fallu attendre 1974 pour que les parents rentrent dans l'école “physiquement” avec, par exemple les élections des parents d'élèves. La loi de 1989 marque ainsi un tournant en faisant des parents, des membres à part entière de la communauté éducative. Ce n'est qu'une décennie plus tard que le Ministère fixe six priorités dans le partenariat famille/école, notamment la transmission des résultats aux deux parents de l'enfant lors d'une éventuelle séparation ou encore l'aide aux enfants en difficultés (BO n°38 du 28 octobre 1999). D'autres lois telles qu'en 2005, la Loi d'orientation et de programmation,

veulent une éducation dans laquelle les parents sont concertés et où l'éducation conjugue l'action de la famille et de l'école. Celle de 2013 pour la refondation de l'école introduit la coéducation comme un des principaux leviers où la réussite se construit avec la participation des parents, indépendamment de leur origine sociale. On constate ainsi que l'hétérogénéité des familles est d'ores et déjà prise en compte.

Plus spécifiquement aux enfants placés, une loi du 5 mars 2007, réforme la protection de l'enfance en poursuivant trois objectifs : renforcer la prévention, diversifier les modes d'intervention auprès des enfants et de leur famille, améliorer le dispositif d'alerte et de signalement. La priorité est faite sur la place centrale de l'enfant dans le dispositif. Elle veille au maximum à renouveler les liens avec les familles. Cette protection infantile est mise en place par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance). Cette prise en charge peut se faire en milieu ouvert ou à domicile. Cependant, elle ne peut intervenir que lorsque le juge des enfants a prononcé une ordonnance provisoire de placement. Ce placement peut également être dû à un signalement au 119 ou une information préoccupante. Aujourd'hui, l'ASE reste un dispositif assez méconnu. Quatre dispositifs de placement existent, dont deux qui sont des placements collectifs, à savoir le Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) et les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS). Dans les articles utilisés pour ce travail de mémoire, il n'est pas précisé de quel type de placement il est question, mais cela concerne les MECS plus particulièrement. Nous appellerons ce placement collectif "foyer d'accueil" dans la suite du mémoire. Le placement fait que ce sont les représentants de l'enfant qui gèrent son éducation scolaire ou non, et ce différemment en fonction du placement, famille ou éducateurs. Nous nous intéresserons donc à comment cela va jouer dans la coéducation.

## **I- La coéducation parents-enseignants**

### 1) Le principe de coéducation et ses enjeux

Le terme de coéducation est formé du préfixe “co” qui fait que l'éducation sera réalisée “avec” d'autres personnes, il y a au minimum deux personnes dans l'action d'éduquer. Ces dernières peuvent être simultanées ou successives. Moisset (2009) la définit comme étant un désir d'être dans une position active et participative où la participation de chacune des parties est égale, sans hiérarchie, mais où chacun à une place différente. Une valeur importante qui intéresse Humbeeck, et al. (2006) concernant cette idée est celle de définir des lieux distincts où l'éducation relève notamment d'une pédagogie institutionnelle qui évite des prises de pouvoir d'un groupe sur un autre. En effet, la classe relève de l'institution scolaire et de l'enseignant. Tout comme le domicile qui est édicté par des règles et des normes mises en place par les parents de l'enfant et sur lesquelles l'école ne peut s'immiscer.

Avant la coéducation, l'instruction faisait l'objet de préoccupation seulement des professionnels et écartait les parents dans un rôle subalterne (Rayna, Rubio, Scheu, 1995). Mais Montandon (1996) montre que le meilleur procédé de coéducation réside dans les échanges d'informations et de communication entre les parents et le professeur. Par la suite, un entrelacement des relations, au savoir et à l'enfant, vont permettre de créer un double triangle pédagogique illustrant les rapports à l'enfant qu'il soit à l'école ou dans la famille (Humbeeck et al., 2006). Lorsque l'enfant est considéré comme le sujet d'une double préoccupation éducative, familiale et scolaire, il devient l'unique sujet de la communication entre les deux parties. Ainsi le principe de coéducation se crée par des échanges autour de l'enfant et son cheminement individuel.

Le principe de coéducation est souvent envisagé dans un contexte difficile tant scolairement que socialement. Cette notion doit être interrogée pour mieux en comprendre le “mode d'emploi” (Rayna, Rubio & Scheu, 2010). Dans cette logique, Bardou et Oubrayrie-Roussel (2012) soulignent que cette



coéducation est complexe à mettre en place puisque les difficultés d'apprentissage et les échecs scolaires sont intimement corrélés à l'engagement parental. Ainsi le lien qu'entretient le parent à l'école influence son implication dans le travail scolaire de son enfant. Inversement, plus les enfants sont motivés dans leur apprentissage et plus les retombées en seront positives chez les parents. Poncelet et al (2014), concluent que l'engagement des parents à l'école est aussi important que ce qu'ils vont mettre en place chez eux pour soutenir leur enfant dans le cursus scolaire. Partager l'éducation vise à envisager les complémentarités, encourager l'ensemble des acteurs du système à se mobiliser dans des espaces et temps éducatifs (Gaussel, 2014).

Cette participation des parents dans la scolarité se traduit par différentes dimensions telles que le soutien affectif, sous-dimension du soutien social perçu, manifesté par des encouragements, des compliments ou encore, des discussions concernant les nombreux choix à effectuer. Une étude menée par Brioux et Oubrayrie-Roussel (2017) a voulu regarder par le biais de questionnaires si les parents étaient les seuls à influencer la scolarité. De là, il en ressort que seuls la famille et les enseignants par le cadre en classe font en sorte d'améliorer la scolarité. Tous les adultes qui les environnent, scolairement et familialement, l'engagent à s'investir dans la réalisation de leurs travaux. Mais, pour ce qui est de l'intérêt pour le travail personnel, et l'entraide, ils ne sont pas les seuls concernés, les camarades y sont aussi importants.

Depuis près de 30 ans, des enjeux culturels, individuels et collectifs font qu'on assiste à une décentralisation des décisions et prises de pouvoir de l'école en introduisant les parents et communautés locales dans les affaires scolaires (Charlot, 2005; Lessard, 2000, Tardif, 2005). Celles-ci constituent un défi de plus grande taille en milieu défavorisé car le décalage entre les attentes de l'école et les réalités de la famille sont plus éloignés (Kanouté, 2006).

- 2) Coéducation et malentendus entre la famille et l'école
  - a) Le poids du déterminisme social et familial

D'après l'OCDE, le "déterminisme social renvoie à l'idée que la position sociale d'un individu à l'âge adulte serait en partie déterminée à sa naissance par l'origine socio-économique de ses parents". Ce déterminisme social va affecter de manière significative le succès scolaire. Kanouté (2006) démontre que les enfants vont avoir tendance à s'orienter dans des cursus en lien avec leur histoire socio-familiale, notamment pour ce qui est de la motivation scolaire ou encore des projets scolaires et professionnels qui en découlent. Parmi ces facteurs d'inégalités, les attentes et aspirations des parents quant à l'avenir de leur enfant influencent leur trajectoire scolaire. Mais il arrive que ces attentes soient faibles et que les risques de décrochage scolaire croissent (Denecheau, Blaya, 2014).

Périer (2008) distingue trois logiques qui expliquent la distance entre les parents de milieu défavorisé et l'école : l'une est la "délégation éducative", confiance initiale que les parents vont accorder aux enseignants. La seconde concerne des plaintes aux enseignants ou l'école de manière générale comme le serait l'élitisme, le manque d'autorité, les discriminations ethniques et sociales. Dans la troisième, les familles cherchent à éviter tout jugement culpabilisant de l'école. Au mieux, les parents peuvent donc réduire la distance qui les sépare de l'école en tentant d'y participer de manière ponctuelle.

Lors d'une enquête réalisée par Kanouté en 2006, il en ressort que les parents les moins scolarisés vont porter un soutien davantage moral, dû au fait qu'ils aient l'impression d'être dévalorisés sur le plan de l'accompagnement scolaire. Pour eux, se rendre à l'école c'est prendre le risque de se retrouver dans une situation humiliante. A l'inverse, les parents ayant bénéficié d'une grande scolarité vont fournir une aide principalement pédagogique, telle que l'explication des devoirs.

## b) La position des parents vis à vis de l'école

Parmi les autres sources de discordes, il y a la place des parents dans l'école. Feyfant (2015) s'est intéressée à la littérature de recherche qui expose qu'une distance a été créée entre les parents et l'école par des difficultés de communication. Par la suite, elle a cherché à savoir les divers types d'attitudes que pouvaient avoir les parents vis-à-vis de l'école. Les premiers sont les "indifférents", pour eux, c'est à l'école que revient toute la responsabilité de scolarité de l'enfant, eux non pas le temps de s'en occuper. Un second concerne les familles qui souhaitent aider leurs enfants mais ces dernières se retrouvent impuissantes du fait que le monde scolaire soit étranger au leur. Un autre représente les familles qui ne savent comment faire malgré les guides et conseils des enseignants, ce n'est pas faute de volonté mais de dispositifs d'accompagnement. Pour finir, il y a ceux qui connaissent les codes de l'éducation et ajustent les conseils donnés par les enseignants en effectuant un tri.

Pour les parents, il y aurait des obstacles à l'organisation des rencontres avec l'école tel que l'incompatibilité entre les horaires de rencontre proposées et celles de travail, ou encore des problèmes dus à la difficulté de faire garder ses enfants de bas âge, des réunions qui sont mal organisées par exemple en regroupant plusieurs parents (Feyfant, 2015). Ces réunions collectives sont gênantes pour eux car les informations concernant leur enfant sont exposées à tous, sans confidentialité et la prise de parole y est d'autant plus complexe, par difficulté d'expression ou timidité. De plus, les parents seraient convoqués ou contactés essentiellement pour des problèmes de comportement ou d'apprentissage de leur progéniture. Il est ainsi primordial de pouvoir échanger quant au comportement de l'enfant dans et hors l'école pour comprendre au mieux ces agissements et pouvoir l'aider au besoin, dans les deux enceintes. Par conséquent, la communication reste le point de départ de la relation école-famille.

c) La perception des enseignants

Le malentendu se crée aussi par le fait que les enseignants pensent que si les représentants légaux des enfants ne s'impliquent pas c'est par manque de volonté mais pour d'autres c'est une marque de confiance. Une rivalité existe donc autour de l'appartenance de l'enfant, d'autant plus du fait que le destin de celui-ci se joue plus à l'extérieur de la famille qu'à l'intérieur (Paul Valery).

Pour les enseignants, le concept de coéducation et de partenariat semble primordial : "nous avons besoin d'eux". Il faudrait que les parents montrent leur intérêt pour la réussite de leurs enfants notamment en signant le cahier de liaison, venant aux réunions ou accompagnant les devoirs. Mais il arrive que le manque d'investissement et l'absence des parents prédominent, tout comme l'absence de vérification du travail et l'aide aux devoirs (Asdih, 2012).

d) Une place délimitée pour chacun

En effet, la place de chacun des co-éducateurs est à définir. La plus grande gêne réside dans le fait que la démarcation entre l'instruction d'un côté et l'éducation de l'autre reste incertaine. La position des parents vis-à-vis du rôle de l'enseignant est contrastée. Pour certains parents, les enseignants doivent veiller à la réussite de l'élève ainsi qu'à l'acquisition d'une discipline, tandis que d'autres souhaitent qu'ils leur apprennent l'autonomie et l'indépendance (Montandon, 1996).

Si les enseignants disent avoir besoin des parents, il ne faudrait pas non plus, comme le souligne Dubet (1997) qu'ils demandent aux parents d'intervenir dans l'aide au travail scolaire tout en refusant qu'ils se mêlent de leur pédagogie.

Selon l'étude de Feyfant (2015), en France, les sources de différends entre parents et enseignants portent sur les sanctions ou la maltraitance entre élèves, les résultats ou difficultés scolaires (33%) ou pour finir par le

déroulement de la scolarité (25% (Feyfant, 2015)). Ces barrières persistent du fait que parents et enseignants n'ont pas appris à communiquer.

Il faudra donc veiller à réinventer un lien école-famille et accepter l'idée que le décalage entre les deux n'est pas forcément quelque chose de catastrophique. Cependant, il ne doit pas être une volonté d'emprise de l'un sur l'autre, mais devenir formateur et éducatif pour l'enfant. Dans cette optique, les enseignants doivent depuis 2013 faciliter la mise en place de la coéducation (Becker et Epstein, 1982 ; Benavente, 1991 ; Henriot – Van Zanten, 1990 ; Lareau, 1989 ; Montandon, 1991 ; De Queiroz, 1991).

### 3) Des moyens pour faciliter la coéducation

L'enquête de terrain de Prévot (2008) a permis de questionner les familles en matière d'information et d'accompagnement dans trois domaines : l'école, les relations intrafamiliales et les loisirs. Il en ressort que les parents ont des attentes et besoins concernant l'information, les échanges ou encore des formations sur différents domaines tels que l'enfance, l'école, les loisirs, les relations intrafamiliales et la parentalité (Prévot, 2008). De plus, selon les recherches faites en milieux défavorisés, la manière la plus efficace pour réduire le fossé existant est de faire en sorte que les professionnels et les parents puissent entrer en contact et dialoguer autour d'une compréhension conjointe de l'environnement socio-éducatif (Kanouté, 2006).

Le travail à la maison est une source de malentendus. Afin de dépasser cette difficulté, Humbeeck et al., (2006) proposent aux parents de noter sur le cahier, les devoirs pour lesquels l'enfant rencontre des difficultés d'apprentissage et l'empêchant par la suite de finir la tâche ou alors la lui rendant complexe. De retour en classe, l'enseignant pourra analyser les difficultés de tous les enfants pour pouvoir y remédier d'une part ou d'autre part de voir l'évolution des apprentissages de l'enfant.

En outre, Humbeeck et al. (2006), démontrent que le journal de classe permet de créer une liaison entre les familles et l'enseignant, les amenant ainsi

à échanger sur le contenu pédagogique. Il reste informatif et sert pour les échanges et le contrôle des connaissances effectives de l'enfant. Une double fonction s'exerce, informative et communicationnelle. Par conséquent, chacun des partenaires peut donner son avis sur les apprentissages et aider l'autre à améliorer certaines de ses pratiques, tout en veillant au bénéfice de l'enfant. Ce moyen de communication permet ainsi aux parents et enseignants d'harmoniser les échanges en lien avec le développement de l'enfant ainsi que son vécu.

Une autre solution proposée par Feyfant (2015) vient d'un accompagnement plus ou moins marqué des parents afin de faciliter l'entrée dans l'école, le soutien à la scolarité de leurs enfants et encore la mise en confiance face à une culture scolaire qui semble assez éloignée d'eux. Les parents ont besoin de comprendre les relations entre le travail scolaire de l'enfant d'une part, et l'école de l'autre. Cet accompagnement peut aider les parents à lutter contre leurs préjugés vis-à-vis de l'école, organiser des groupes de parole, discuter avec plusieurs personnes du style éducatif le plus à même de soutenir la scolarité de l'enfant, etc (Feyfant, 2015).

L'école doit également faire des efforts pour améliorer la communication, notamment en privilégiant les messages relatifs à la scolarité de l'enfant, ou encore en mettant l'accent sur des activités collaboratives entre famille et école. Le temps et l'organisation des réunions peut être adapté dans le but que tous puissent y participer, en privilégiant la fin de journée et mettant à disposition un service de garde (Dumoulin et al., 2013). Ces adaptations permettent une présence plus importante des parents mais sollicitent aussi leurs compétences parentales visant à créer un "corpus commun", dans le sens d'un seul et même ensemble qui sera là pour l'enfant (Fotinos, 2014).

La participation des parents peut également aller au-delà du suivi de la scolarité, c'est le cas par exemple de la gestion de services (bibliothèque), la participation à des structures décisionnelles tel que le conseil d'établissement (Epstein, 1987, McAndrew, 1988, Young, 1999). Afin de créer une communauté

éducative apprenante, parents et enseignants doivent s'associer pour lever les différents malentendus évoqués auparavant (Maubant et Leclerc, 2008).

En résumé, la communication parents-enseignants intervient sur le rapport à l'école et l'engagement dans le travail scolaire. Le rapport à l'apprendre lui dépendra de la participation parentale, plus elle est forte et mieux l'enfant apprendra. Mais des variations existent selon la structure familiale ou le milieu socioculturel de ce dernier.

## **II- La spécificité des enfants placés**

La question de la coéducation parents-enseignants est de manière générale complexe, mais elle l'est davantage pour les familles et foyers d'accueil. La scolarité des enfants placés, sous la protection de l'enfance, a été loin des préoccupations tant politiques que professionnelles. Le système de protection de l'enfance français vise à prévenir les situations de danger dans lesquelles l'enfant se trouve au sein même de sa famille. Une large palette de réponses sont mises en place, allant de l'intervention à domicile au retrait de l'enfant suivi de son placement en famille d'accueil ou établissement collectif. De manière générale, les mesures proposées sont soit faites avec l'accord des parents (mesures administratives), soit de manière contraignante par un juge des enfants (mesures judiciaires). En France, la question de la scolarité de ces enfants placés est un objet trop peu exploré (Denecheau & Blaya, 2013), d'autant plus que les attentes des éducateurs qui les ont en charge ne sont que brièvement abordées.

### 1) Vécu des enfants placés et scolarité

Le parcours scolaire de l'enfant s'articule autour de divers facteurs : l'âge au moment du placement, la durée de ce dernier, le type de lieu de vie, les relations qu'il entretient avec ses parents biologiques. Le vécu de l'enfant avant le placement ainsi que les raisons de son placement peuvent créer des

traumatismes qui risquent d'avoir des répercussions sur sa scolarité. L'étude de Robin et Join-Lambert (2019) nous montre que ces enfants ont souvent un retard scolaire important à l'entrée en sixième et sont ceux qui ont le plus redoublé (48% contre 38% pour la population globale). Le redoublement est plus fréquent au début du placement. A 11 ans, au passage théorique en sixième, 33,9% des enfants sont en classe dans le second degré, contre 79,6% de manière générale et 1,1% sont déscolarisés (Bardou, Oubrayrie-Roussel, 2012).

Au vu de leurs expériences avec l'école, les parents des enfants placés ne croient pas à l'égalité des chances. Cette non croyance limite leurs espoirs et leurs inquiétudes (Terrail, 2004).

Ces enfants sont souvent amenés à changer de lieux d'accueil une, voire plusieurs fois, ce qui risque de perturber leur scolarité. Ces parcours sont appelés ceux des "enfants déplacés" (Potin, 2012). La scolarité évolue donc, au même titre que le placement, elle en est le reflet. De ce fait, plus le parcours de l'enfant est chaotique, sans figure socio-affective stable ou sans lieu de placement fixe, plus le parcours scolaire va prendre des trajectoires bouleversées. Le placement se révèle être un élément perturbateur, d'autant plus pour les "enfants déplacés" ayant un manque d'encouragement sur le long terme.

Il peut arriver que les enfants connaissent des parcours de placement plus compliqué, notamment les "enfants re-placés" qui ont connu un ou plusieurs retours au domicile familial. Cela place l'enfant dans un entre-deux, ses parents et sa famille de placement (Potin, 2013). D'autres situations règnent, tel que les enfants "pseudo placés" qui ont un recours au placement de manière tardive et pour qui la durée sera courte. Le placement reste un relais ponctuel mais ayant une importance dans l'aide à l'autonomie (Potin, 2013).



D'autres chercheurs se sont intéressés à l'articulation des pratiques professionnelles des équipes avec l'étude de la qualité de vie des élèves, permettant la réussite scolaire, et de l'épanouissement des enfants à l'école (Bacro et al., 2017). Néanmoins, les résultats rendent compte du retentissement négatif de la maltraitance reçue au sein de leur scolarité (Damjanovic et al., 2011; Greger et al., 2016; Jozefiac & Sonnichsen, 2015; Jud et al., 2013; Montserrat, Casas & Llosada-Gistau, 2019; Zafar et al., 2013). Un questionnaire sur la qualité de vie appelé le KINDL-R a été fait pour évaluer celle-ci dans 6 domaines : physique, émotionnel, social, familial, scolaire et l'estime de soi. Ces questionnaires sont renseignés par les parents et pour les professionnels qui ont en charge l'enfant au sein du foyer (Toussaint, Bacro, Schneider, 2021). En comparant les scores pour les enfants placés et ceux de la population de manière générale, on constate que ces derniers sont plus faibles concernant la sécurité et plus élevés pour ce qui est de la désorganisation.

A cela s'ajoute le fait que les problèmes extériorisés de ces enfants en foyer semblent expliquer le lien présent entre la désorganisation de leurs représentations d'attachement et leur qualité de vie à l'école. Par ailleurs, les élèves avec de grandes difficultés scolaires ne se distinguent pas des autres enfants accueillis en foyer, en ce qui concerne la qualité de vie à l'école et les problèmes de comportement.

## 2) Les enfants en famille d'accueil

Un enfant placé dans une famille d'accueil change complètement ses habitudes, de par le nouveau lieu de vie, l'entourage, etc. Comme tous les enfants, ils vont s'investir et tenter de réussir scolairement en fonction de l'implication de leur famille d'accueil. Ainsi plus les enfants sont placés jeunes et meilleure sera leur scolarité. Si l'enfant est placé tardivement, son histoire scolaire sera conservée de part une prise en étau dans une protection à durée limitée et par une scolarité considérablement bouleversée. De plus, l'enfant se positionne dans son parcours et ses trajectoires scolaires, par ses choix mais

aussi son héritage familial (Potin, 2013). Malgré le fait que la majorité des enfants placés (peu importe le dispositif de placement) aient une scolarité ordinaire, certains d'entre eux rencontrent de nombreuses difficultés qui devraient nécessiter une adaptation du système scolaire afin de s'adapter à leur rythme et permettre à l'enfant de se développer au mieux (Vaugelade, Duyme, Fichcott, 2006).

D'autres chercheurs se sont intéressés à une variable impliquant le rang qu'ils détiennent au sein de leur famille d'origine ainsi que dans celle d'accueil. En effet, nous savons que les frères et sœurs s'influencent, se comparent et ce notamment en lien avec le parcours scolaire. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles les jeunes enfants sont placés prioritairement dans des familles ayant elles-mêmes des enfants. Les aînés apportent de manière générale un soutien scolaire aux plus jeunes. Ainsi pour les enfants placés, le soutien et rang qu'ils occupent dans la fratrie sont des facteurs de leur accrochage scolaire, du fait que les plus grands restent la figure à suivre tant dans la façon d'être que dans la scolarité des plus jeunes (Peugny, 2012; Boutchenik et al., 2015). La fratrie est importante et les aînés sont vus comme des modèles pour les plus jeunes et ont un réel impact sur leur motivation et implication dans l'école (Mazza, 2016).

Dans le cadre d'une enquête, Anton et Blaya (2019) se sont intéressés au vécu quotidien des familles d'accueil et la relation qu'ils ont établi avec les jeunes qui leur sont confiés. Il en ressort que si l'enfant est apprécié et reconnu au sein de la famille, sa socialisation en sera renforcée. Les aînés sont vus comme des modèles pour les plus jeunes et ont un réel impact sur leur motivation et implication dans l'école (Mazza, 2016). L'engagement dans la scolarité dépend de la manière dont va s'investir la famille dans laquelle l'enfant est. Plus un enfant est placé pour une longue durée et plus il va bénéficier de supports plus stables pour sa scolarité. A l'inverse, si l'enfant ne séjourne que provisoirement, il ne semble pas nécessaire d'investir le champ scolaire qui ne trouvera des résultats que par un accompagnement sur la durée.

Selon une étude, les enfants sont ainsi pris entre leur vie en famille d'accueil et ce qu'ils vivent chez leurs parents. Le problème scolaire se pose donc suite à cela. Il arrive également que l'école puisse être un sujet de discorde entre les deux parties, influençant la manière dont l'enfant se positionne pour la suite de son parcours dans l'école (Potin, 2013).

### 3) Le placement en foyer d'accueil

Nous nous intéressons ici aux placements en établissement collectif. A l'inverse des familles d'accueil où les règles sont implicites et l'enfant se conforme aux singularités de la famille, dans le foyer, l'enfant ne fera pas partie d'une famille à proprement parler mais plutôt d'une communauté avec des règles formelles. Dans les accueils collectifs, une équipe de professionnels a en charge la fonction de suppléance familiale (Durning, 1986). En effet, les éducateurs sont présents dans l'accompagnement quotidien des jeunes. Ils s'appuient sur leur expérience avec d'autres jeunes dont ils ont ou ont eu la charge, pour aider les enfants placés dans leur scolarité. En arrivant dans le foyer, le jeune aura tendance à être vu comme ayant un avenir compromis de par son placement, et ce indépendamment des résultats scolaires.

Les représentations des éducateurs sont influencées par les parcours négatifs qui découlent souvent du placement (Denecheau et Blaya, 2014). Au vu des observations du jeune et des informations données sur ce dernier dans son dossier, les éducateurs réduisent leurs attentes. Les parcours scolaires des enfants placés sont décrits comme difficiles, chaotiques et souvent en échec, et seulement 2% des jeunes s'accrochaient à une formation ou insertion professionnelle (Denecheau, Blaya, 2014). Pourtant, les professionnels évoquent que les causes des difficultés scolaires de l'enfant peuvent être maîtrisées par celui-ci, comme sa motivation et son implication dans les tâches. Par conséquent, les éducateurs vont adapter leurs objectifs et pratiques en fonction de ce qui peut évoluer. Les résultats de l'étude menée en France et en Angleterre nous révèlent que les maltraitances et négligences reçues par

l'enfant influencent son lien à l'école et sa motivation et ce indépendamment de l'implication de l'éducateur qui s'occupe de lui.

De nombreux éducateurs anglais attribuent l'absentéisme des jeunes au "laisser-faire" des parents. Selon cette même idée, les éducateurs ont tendance à rendre les parents biologiques de l'enfant responsables de ses comportements et sa scolarité sans pour autant se remettre en question. Au même titre que les enseignants, les éducateurs adaptent leurs pratiques au plus près du groupe d'élèves (Duru-Bellat & Mingat, 1985) et suivant leurs attentes (Denecheau, Blaya, 2014). La coéducation en est ainsi mise à mal de par le manque de communication et les aprioris qui préexistent à l'égard des parents. Par ailleurs, il apparaît difficile pour les enseignants de savoir à qui s'adresser du fait que l'enfant contrairement à la famille d'accueil n'est pas de réel référent. L'ASE tente d'encourager cette communication mais cela reste une affaire délicate (Anton, Blaya, 2019).

Pour Potin, en 2013, ces lieux de vie collectifs ne permettent pas à l'enfant de travailler convenablement, au vu du temps et de l'espace dont ils disposent, des distractions ou sollicitations extérieures. Solliciter les éducateurs qui les accompagnent s'avère être une tâche difficile au vu du temps limité d'aide accordée à chacun, de par leur nombre important. De plus, selon Potin, ces derniers sont moins à l'aise dans des travaux d'accompagnement sans réelle formation d'aide. En outre, les adultes présents ont des temps de travail définis et ne vivent pas au sein de leur lieu de travail (Potin, 2013).

Le placement même en foyer permet de réduire le nombre d'enfants déscolarisés (3,8% la première année et 0,7% à partir de la deuxième). Outre le décrochage, les difficultés d'apprentissage et le retard scolaire diminuent au fur et à mesure de la prise en charge et de l'implication des enseignants et du foyer (Bardou, Oubrayrie-Roussel, 2012).

Selon de nombreuses recherches, la sécurité de l'attachement va faciliter le développement, du point de vue des relations affectives et sociales,

de l'estime de soi ou encore des performances scolaires (Greenberg, Speltz, De Klyen & Endriga, 1991; Moss, Rousseau, Parent, Saint Laurent & Saintonge, 1998). Ainsi une corrélation est faite entre la désorganisation des représentations d'attachement, les problèmes de comportement et la qualité de vie de l'enfant au sein de l'école (Toussaint et al., 2014). Lors des entretiens avec les accompagnants, des questions sont posées en lien avec les membres de leur fratrie qui sont ou non placés avec eux et ainsi le type d'attachement fraternel qui préexiste : sécurisant, ambivalent, insécurisant (Cordelier et al., 2016).

Les résultats des travaux de Montserrat et al. (2019) exposent le fait que l'école soit un domaine sensible de la vie des enfants placés, notamment pour ceux en foyer, et qu'elle peut être une compensation ou un risque dans leur développement. Cela met en évidence la nécessité d'outiller les professionnels par des formations sur les expériences et comportements de l'enfant du point de vue de l'attachement (Toussaint, Bacro & Schneider, 2021).

### **Problématisation**

Divers obstacles peuvent entraver la mise en place de la coéducation notamment le milieu dans lequel l'enfant a grandi et s'est développé, mais également dans cette même logique les représentations et réticences que les parents ont vis-à-vis de l'école. En effet, les enfants placés sont d'autant plus concernés par ces complications du fait de leur trajet de vie particulier tant leur cheminement "familial" que scolaire. Au niveau de la scolarité, les enfants ont généralement changé d'école en fonction du placement mis en place, ce qui leur demande donc de s'adapter à une nouvelle école et de recréer des liens avec ses camarades.

Afin de voir si cette coéducation est difficile pour tous les enfants placés, il m'est paru intéressant de comparer les enfants placés en familles d'accueil et ceux en foyer de vie. Ainsi nous nous questionnerons sur la coéducation présente dans ces deux unités, ainsi que les différences qui peuvent exister.

Différentes hypothèses en ressortent, notamment le fait que les familles d'accueil soient plus impliquées dans la scolarité que les éducateurs des foyers en raison d'un plus grand nombre de personnes à gérer, que les éducateurs soient moins en contact avec les enseignants par manque de temps, mais également que leur parcours de vie impacte la scolarité suite à une rupture psychologique et émotionnelle.

### **Protocole de recueil de données envisagé**

Pour mon recueil, je m'intéresse aux personnes qui ont en charge les enfants placés. J'interroge trois assistants familiaux et deux éducateurs en foyer. Pour cela, je réalise des entretiens à partir d'une grille de questions ayant pour but de catégoriser la population mais aussi de voir leur lien avec l'école. Pour les assistants familiaux, la passation de ces entretiens se fait à leur domicile et dure de manière générale une heure et demie. Pour les éducateurs en foyer, un des deux se passe au sein même du foyer et l'autre dans un parc public pendant un peu plus d'une heure mais restent toutefois plus courts que ceux réalisés avec les familles d'accueil. Tous les entretiens sont enregistrés avec l'accord des personnes interrogées et retranscrits par la suite. Les personnes interrogées ont été trouvées par le biais de connaissances et de bouche à oreille, excepté pour une éducatrice en foyer pour qui j'ai contacté la MECS qui m'a permis de questionner un membre de son équipe.

Pour créer les questions de l'entretien je me suis appuyée sur le CAAS, mais également de celles du mémoire de recherche d'Olivia BULDO, de celles qui apparaissent dans les articles lus même peu nombreuses mais également de mes propres questionnements. Les mêmes questions seront posées aux deux professions afin de pouvoir par la suite comparer les réponses. L'entretien porte tout d'abord sur la catégorisation de la population et par la suite sur la scolarité et le lien entre l'école et la structure où vit l'enfant. Ces questions ont pour but de comprendre la mise en œuvre de la coéducation dans deux contextes différents.

Dans la première partie sur la catégorisation de la population, je m'interroge plus particulièrement au contexte familial dans lequel les enfants ont vécu avant le placement, principalement en lien avec leur niveau social et niveau d'étude. Pour comprendre au mieux le vécu des enfants placés, il est important de se questionner sur leur prise en charge par l'aide sociale à l'enfance, tel que leur nombre d'années de placement et celui au sein du dispositif actuel. Les professionnels qui les accueillent sont également questionnés sur leur ancienneté dans la profession.

Pour ce qui est de la seconde partie de l'entretien, le parcours scolaire de l'enfant est interrogé ainsi que son lieu de scolarisation actuel. La place de la scolarité avant le placement est abordée pour savoir si il a conduit à une rupture sur le plan scolaire, mais aussi ce qui va être mis en place par les personnes qui les accueillent pour les aider dans leur scolarité tant dans l'accompagnement des devoirs que dans les réunions organisées avec les enseignants ou équipes pluriprofessionnelles. Cependant pour qu'ils puissent aider les enfants selon leurs besoins, il est primordial de savoir si la scolarité de l'enfant est retracée dans son dossier de l'ASE. Le lien entre l'école et leur nouveau représentant est à questionner, notamment leur manière de communiquer avec les enseignants, la fréquence de ces échanges, les freins éventuels à la coéducation. Ces questions permettent de voir quel lien de coéducation est établi entre l'école et la famille d'accueil ainsi que l'école et le foyer d'accueil.

Après avoir retranscrit les entretiens, je crée une grille critériée pour chaque question posée afin de voir par quelques mots l'idée qui ressort des réponses obtenues. Suite à cela, les éléments du tableau sont mis en corrélation, permettant de voir ce qui est commun ou non à chaque population ou à la globalité des participants (annexe). Certains items apparaissent ainsi communs à tout type de profession et d'autres sont plus spécifiques aux assistants familiaux ou éducateurs en foyer. Il arrive même que quelques-uns d'entre eux ne représentent qu'une seule personne, sans être commun avec les autres.

## **Résultats**

Nous allons mettre en relation les différents entretiens réalisés pour voir si certains éléments reviennent ou s'ils concernent une catégorie particulière.

### a) Catégorisation de la population

La première partie de l'entretien concerne la catégorisation de la population. Attention cependant, les réponses recueillies ne sont pas des données objectives mais retracent ce que disent les familles et/ou éducateurs. Tout d'abord, pour ce qui est du niveau social des parents des enfants placés, toutes les personnes interrogées, tant les assistants familiaux que les éducateurs, disent qu'aujourd'hui on peut avoir différents niveaux mais traditionnellement c'était les familles de milieux défavorisés qui prédominaient "au début c'était des parents de milieu défavorisé mais de moins en moins, là j'ai en urgence des enfants d'infirmière, de banquier, de chef d'entreprise. Il reste des milieux défavorisés mais moins qu'avant". Il est montré également que les enfants ont tous des frères et sœurs qui sont dans la majorité placés, eux aussi, exceptés s'ils sont majeurs, ou si le plus jeune reste dans la famille biologique "du même papa ils sont 8", "en général, on laisse le plus petit.". Pour ce qui est des temps de prise en charge des enfants, on remarque que chez les assistants familiaux, les durées sont plus longues, sauf celle qui fait les urgences pour qui les placements sont très courts dû au fait qu'ils viennent chez elle en attente de placement plus long. En comparaison, les éducateurs en foyer expliquent que chez eux, les temps de placement varient entre quelques mois et quelques années (7 au maximum). Les temps de placements varient donc selon le dispositif de placement et ce qui va être mis en place au sein de leur famille biologique pour les récupérer.

Les assistants familiaux ont au maximum 3 enfants en même temps, tandis qu'en foyer ils ont plus d'enfants, généralement répartis en groupe d'âge pour les plus grands foyers (12-13 enfants par groupe).



## b) La question de la scolarité

Que ce soit les familles ou les éducateurs, ils ont très peu d'informations à propos de la scolarité de l'enfant : "Non, on sait rien, ils arrivent là on sait rien, ni leur histoire ni rien, une fois sur deux on sait pas le pourquoi du placement". L'école ou le collège dans lesquels ils sont se trouve le plus proche du nouveau domicile sauf en cas de particularité de parcours scolaire, et ce tant pour les foyers que les familles d'accueil (exemple de l'école de musique). Au niveau des réunions pluridisciplinaires, la scolarité peut être abordée en cas de problème ou de grosses difficultés, sinon elle est survolée, voire absente, ce n'est pas une priorité. On voit donc qu'indépendamment de sa structure, la scolarité de l'enfant n'est pas très importante dans la vie de l'enfant du point de vue des professionnels qui les entourent.

Les réponses concernant la rupture sur le plan scolaire sont plus variées. Deux assistants familiaux nous disent que cela dépend des enseignants "sous prétexte que c'est un enfant placé de l'ASE, il a une étiquette ASE et forcément c'est un enfant à problème", et que la scolarité n'est pas la priorité de l'ASE. Pour l'autre assistante familiale et l'éducateur, la question de la rupture reste plus complexe. Ils se demandent si c'est le "placement ou la souffrance, le vécu qui y conduit ...".

Les pratiques d'accompagnement de la scolarité divergent un peu selon le type de placement. En effet, ⅔ mettent en place de l'aide aux devoirs ou de l'étude. Ils font aussi des jeux, de la manipulation, de l'écoute, une roue des comportements, quelques sorties pédagogiques quand c'est possible en fonction des enfants qu'ils ont (surtout en famille d'accueil). Pour l'assistante familiale en urgence cela passe au second plan, le bien être de l'enfant est avant tout primordial.

Leur participation aux réunions d'école comme celles parents-professeurs se fait de manière normale, et ce toujours avec la présence d'un éducateur de l'Aide Sociale à l'Enfance "en principe, il y a l'éducateur, un éducateur de l'ASE qui descend, pas tout le temps". Cet éducateur est convié

quelque soit la profession de ceux qui s'occupent de l'enfant, il permet de faire le lien avec les services de l'ASE, les enseignants et le nouveau représentant de l'enfant. Celle en urgence ne participe pas aux réunions avec les enseignants sauf en cas de nécessité, dû au fait que l'enfant ne reste que peu de temps chez elle.

Les biais de communication sont souvent les mêmes à savoir le mail ou le téléphone, auquel certains rajoutent les échanges directs avec l'enseignant lors des sorties de cours, les sms ou encore les réunions et cela indépendamment de leur fonction. Pour ce qui est du cahier de liaison, il est utilisé de façon très différente. L'assistant familial en urgence ne l'utilise pas particulièrement car il y aurait trop de choses à y dire : "Suffisant non puisque souvent il y a tellement de choses à dire et à gérer et à envoyer d'un côté ou de l'autre donc il faut rajouter les mails souvent". Pour d'autres, c'est tous les soirs qu'il est regardé. Les éducatrices, disent que cela arrive qu'elles s'en servent mais plutôt pour les sorties, rendez-vous. Au niveau des réunions, celles-ci sont individuelles pour tous. Pour les foyers, elles permettent de faire le point, notamment pour les enfants qui sont au collège. A l'exception d'une assistante familiale, les enseignants sont relativement disponibles pour les rencontrer au besoin et ce sans attendre les réunions de trimestres. On voit donc que peu importe leur statut, les enseignants restent assez ouverts à des échanges avec eux, principalement en fin de journée pour relater ce qui a pu se passer.

### c) Ce qui en ressort

Si on devait ressortir un élément des entretiens, ce serait que la scolarité n'est pas une priorité pour l'aide sociale à l'enfance (ASE). Pour elle, les enfants doivent être en état de soin avant tout. C'est pour cela que les rendez-vous médicaux avec les psychologues ou pédopsychiatres, psychomotriciens, orthophonistes sont faits sur le temps scolaire, de même que les visites médiatisées. Ces visites ont lieu entre l'enfant et son ou ses parents, sous l'œil d'éducateurs de l'ASE qui vérifient que ces temps de rencontre se passent au mieux et que l'enfant garde un lien avec sa famille biologique. Ils ne réussissent

pas particulièrement au niveau scolaire : “C’est pas souvent ceux qui réussissent, malheureusement”. Il apparaît aussi que même si il n’est pas souhaité par les services, que les enseignants sachent que les enfants soient placés, ils sont stigmatisés de toute façon du fait que pour les autorisations de sortie par exemple, ils ne puissent pas les rendre la veille pour le lendemain car ce sont à leurs parents biologiques ou à l’ASE de les compléter, en fonction des raisons du placement.

## **Discussion**

### a) Le vécu des enfants placés

L’histoire de vie fragilisée de ces enfants peut ébranler la scolarité, souvent sur le long terme. Les raisons de son placement sont d’autres éléments favorisant la rupture scolaire telle que l’impact du traumatisme de séparation avec sa structure familiale qui met à mal les performances scolaires, selon l’âge au moment du placement. A cela s’ajoute le fait que le retrait de l’enfant de son milieu d’origine va entraver sa trajectoire initiale, mais il y reste malgré tout fortement attaché. Comme le disent les éducateurs et assistants familiaux, l’enfant reste très attaché à ses parents biologiques et ce indépendamment des raisons de leur placement.

Au-delà de ça, les enfants peuvent être amenés à changer de lieux d’accueil une, voire plusieurs fois, ce qui perturbe la scolarité de par les changements d’établissements qui en découlent et les enseignants auxquels ils se réfèrent. L’enfant perd donc ses repères d’attachement et de confiance. Ces parcours sont appelés ceux des “enfants déplacés” (Potin, 2012). La scolarité évolue donc, au même titre que le placement, elle en est le reflet.

De ce fait, plus le parcours de l’enfant est chaotique, sans figure socio-affective stable ou sans lieu de placement fixe, plus le parcours scolaire va prendre les mêmes trajectoires bouleversées. Le placement se révèle être

un élément perturbateur, d'autant plus pour les "enfants déplacés" qui ont un manque d'encouragement sur le long terme.

#### b) Le placement en famille d'accueil

Dans les familles d'accueil, il était montré que l'enfant s'investit scolairement en fonction de l'implication de la famille d'accueil dans son parcours scolaire. Cependant, pour certains, cela ne suffit pas, comme peuvent le rapporter des éducateurs en foyer ou des assistants familiaux. De plus, l'âge au moment du placement ainsi que les conditions de celui-ci impactent leur parcours scolaire. En effet, une éducatrice nous dit que si le niveau scolaire des enfants était déjà bon, il le reste généralement pour ce qui est du primaire. Au collège c'est plus compliqué, de nombreuses choses rentrent en compte outre l'école ou les difficultés scolaires.

De plus, comme il est montré dans la recherche, la longueur du placement joue un rôle dans l'investissement scolaire de l'élève, notamment avec son référent. En effet, un placement provisoire ne permet pas à la famille d'accueil d'investir le champ scolaire (Mazza, 2016), c'est ce qui se passe pour les enfants placés en urgence où la scolarité n'est pas une priorité. Mettre l'enfant en état de soin est primordial et le reste passe au second plan.

En lien avec la recherche, on constate que pour Vaugelade, Duyme et Fichcott, le système scolaire devrait s'adapter au rythme de l'enfant pour qu'il se développe au mieux. Cependant, avec les entretiens, il ressort que les enseignants ne peuvent pas s'adapter au plus près des besoins de l'enfant vu qu'il est souhaité qu'ils ne sachent pas que l'enfant soit placé et qu'ils n'aient rien le droit de savoir. Ainsi, il est difficile de pouvoir les aider comme nécessaire.

Il peut arriver que l'école soit un sujet de discorde entre les parents et le nouveau référent de l'enfant. Il ressort des entretiens que certains parents ne se préoccupent pas, ou très peu, de la scolarité de leur progéniture et cela se

voit d'autant plus lorsque ces derniers voient ou récupèrent les enfants pour de courtes durées (une journée, un week-end). C'est également une des raisons pour lesquelles les éducateurs en foyer tentent d'impliquer les parents dans le parcours scolaire de leur enfant, afin de leur permettre d'avoir une place dans leur vie mais aussi de leur montrer que la scolarité a une importance sur la trajectoire personnelle et professionnelle que prendront leurs enfants.

La scolarité est vue différemment entre les assistants familiaux et les référents de l'Aide Sociale à l'Enfance. Selon les recherches, l'ASE souhaite que l'enfant reste au maximum possible dans le cursus scolaire. Malheureusement, dans la réalité des choses, les assistants familiaux témoignent que tous les rendez-vous des enfants sont pris sur le temps scolaire tant pour l'orthophoniste, le psychomotricien, que les visites médiatisées. C'est ce qui fait que chaque mois, l'enfant manque un nombre considérable d'heures de cours, impactant de ce fait son suivi des notions abordées et par conséquent ses difficultés scolaires.

La scolarité passe vraiment après le bien-être de l'enfant et le maintien de son lien avec les parents. Ainsi, comme la recherche le montre, le parcours social et scolaire de l'enfant reste entravé. C'est le cas pour les enfants placés en famille d'accueil tout comme ceux en foyer. Des difficultés scolaires émanent de leur parcours de vie chaotique mais il est difficile de dire si c'est le placement ou le vécu des enfants qui conduit à une rupture sur le plan scolaire.

### c) Le placement en foyer de vie

Contrairement à ce que Denecheau et Blaya ont trouvé en 2014, les éducateurs rencontrés font de nombreuses choses pour aider les enfants dans leur scolarité tels que l'aide aux devoirs, les affichages (tables de multiplication, cartes du monde, aide mémoire d'autocorrection de phrases), etc. Les éducateurs vont également adapter leurs pratiques au plus près des besoins de chaque élève du groupe comme ont pu le démontrer Duru-Bellat & Mingat

(1985). Cela se fera pour certains avec la roue du comportement, pour d'autres par le biais d'un travail spécifique. Tout cela est mis en place afin d'aider le jeune dans son parcours scolaire et trouver des pistes de solutions à ses difficultés. Ils suivent également les mots mis par les enseignants dans le cahier de liaison, ce qui permettra d'en discuter avec le jeune pour comprendre les raisons de son comportement ou réprimande. Ils les rencontrent également pour échanger et faire des points à plusieurs reprises si nécessaire. La scolarité reste donc importante pour les éducateurs.

Ces mêmes chercheurs s'interrogent également sur les parcours chaotiques des enfants et le décrochage scolaire. Mais très peu des enfants accueillis dans ces foyers sont en grandes difficultés ou en échec scolaire. Ils sont en difficultés mais comme pourrait l'être n'importe quel enfant ayant eu un parcours de vie amoiché. Beaucoup d'enfants placés en foyer choisissent de se tourner vers des voies professionnelles ou technologiques. Par leur recherche, ils disent également que 2% des enfants s'accrochent à une formation ou insertion professionnelle or, les éducateurs rencontrés tiennent un tout autre discours. Chez eux, les enfants sont tous scolarisés et ont des poursuites d'études qui les amènent vers des voies courtes comme le CAP ou le bac professionnel mais ils veulent généralement faire quelque chose de leur vie.

En lien avec cela, Montserrat et al. (2019) s'intéressent au fait que l'école soit un domaine sensible de la vie de ces enfants. Mais des enfants comme les mineurs non accompagnés viennent en France avec un projet et des instructions de la part de leurs parents qui ne les ont pas suivis. Ils doivent donc réussir pour eux-mêmes mais également pour leur entourage. A contrario, pour d'autres enfants, l'école reste un lieu où leur différence est exposée et fait en sorte de les mettre à part, ce qui complique leur socialisation. Cela va dépendre de l'âge des enfants et de la façon dont il est perçu par les enseignants et les autres adultes, influençant ainsi, la façon dont les autres élèves vont le percevoir.

Chaque enfant placé en foyer a un éducateur référent qui s'occupe de lui au sein d'un petit groupe. Il va l'aider tant dans la création de ses liens affectifs,

qu'à être en état de soin et de bien être, ainsi que dans sa scolarité. Cela rentre donc en contradiction avec ce qui était énoncé par Anton et Blaya en 2019 sur le fait qu'il soit difficile pour les enseignants de savoir à qui s'adresser du fait qu'il n'est pas de réel référent.

#### d) Limites et professionnalisation

Au vu du mémoire réalisé, différentes limites apparaissent, telle que la taille de l'échantillon qui, pour être significative, devrait être plus grande, tant sur le nombre d'assistants familiaux que sur celui des éducateurs. Nous pouvons également relever que le recrutement sociologique peut fausser certains résultats d'entretien qui ne seraient pas les mêmes si nous étions dans de grandes villes.

En lien avec la professionnalisation, ce sujet m'a beaucoup apporté du fait de comprendre que la scolarité n'a pas une place centrale pour ces enfants. De plus, il permet de mieux appréhender l'accueil de ces élèves à "profil particulier" et de veiller à créer plus de liens avec son référent pour faciliter l'implication de toutes les personnes autour de l'enfant et par conséquent de ce dernier lui-même.

### **Conclusion**

En conclusion, malgré le fait que la scolarité des enfants placés ne soit pas une priorité (quelle que soit la structure d'accueil), il n'en demeure pas moins pour autant qu'ils aient un droit à l'éducation, comprenant un droit à la scolarisation ainsi qu'une obligation de scolarisation.

Comme nous avons pu le voir, différents facteurs viennent entraver le parcours scolaire de ces enfants, de manière consciente ou inconsciente tel que le manque de lien entre l'enseignant et le référent de sa nouvelle structure de vie, notamment dû à la non-connaissance de l'enseignant de la situation de

l'enfant, qui l'empêche de comprendre son comportement et ajuster ses démarches.

Pour les enfants placés , exceptés ceux en urgence, la coéducation entre la famille d'accueil et l'école ainsi que le foyer d'accueil et l'école, reste relativement la même. Chaque échange avec l'autre sur les comportements, situations concernant l'enfant ou les enfants, favorise la discussion, la création de lien de confiance et la mise en place réciproque de solutions pour aider l'enfant tant dans sa scolarité que dans sa vie privée.

Des conflits subsistent quant aux conceptions de la scolarité entre les assistants familiaux et les référents ASE. D'une part, il est souhaité que l'enfant reste dans le cursus ordinaire et de l'autre, ses difficultés d'apprentissage marquent socialement et scolairement son parcours sur le long terme. En revanche, l'assistant familial suit quotidiennement l'enfant et sur le long terme, tandis que le référent ASE ne le suit que épisodiquement (Ciné-débat avec les personnels de l'ASE et des assistants familiaux).



## **Bibliographie**

ASDIH, C. (2012). Collaborer avec les parents pour accompagner la scolarité ? Représentations des enseignants et pratiques professionnelles. *Enfances, familles, générations*, 16, 34-52.

BRIOUX, K. OUBRAYRIE-ROUSSEL, N. (2017). Le soutien social perçu comme facteur protecteur du bien-être en contexte scolaire : son influence sur la mobilisation scolaire d'adolescents scolarisés en classe de troisième *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 65, 188-195.

BARDOU, E. (2015). Coéducation parents-professionnels. La parentalité au cœur d'un lieu d'accueil enfants-parents et dans une crèche parentale. *Le Journal des psychologues*, 328, 28-33

BARDOU, E. OUBRAYRIE-ROUSSEL, N. LESCARRET, O ... (2012). Estime de soi et démobilité scolaire des adolescents. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 60

BAUMRIND, D. (1991). The Influence of PARENTING Style on Adolescent Competence and Substance Use. *Journal of Early Adolescence*, 11, 56-95

BOUTCHENI, B., CORON, C., GROBON, S., GOFFETTE, C., & VALLET, L. A. (2015). Quantifier l'influence totale de la famille d'origine sur le devenir scolaire et professionnel des individus. *Économie et Statistique*, 477(1), 5-23.

BOWLBY, J. (1969). Attachement et perte. Paris, France: *Presses Universitaires de France*.

BULDO, Ornella. La communication au service de la coéducation. Mémoire de Master 2A. Toulouse : INSPE d'Albi, 2017

CADORET, A (1995). *Parenté plurielle. Anthropologie du placement familial*. Paris, L'Harmattan

CHAREST, D. (2008). Les attentes des éducateurs sur la scolarité des enfants placés en France et en Angleterre. Une estimation des possibles a minima. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, volume 47, pages 69 à 92

CLAES, M. (2004). Les relations entre parents et adolescents : un bref bilan des travaux actuels, *L'orientation scolaire et professionnelle*.

CORDELIER, S. TROUPEL, O. ZAUCHE GAUDRON, C .(2016). L'attachement fraternel face à l'épreuve du placement dans un foyer de l'enfance pour des enfants de 8 à 17 ans. In *Spirale*, n°80, pages 274 à 275.

CHARLOT, B. (2005). Tant qu'il y aura des enseignants. Les universaux de la situation d'enseignement. Dans D. Biron, M. Cavidini et J.-F. Desbiens, *La profession enseignante au temps des réformes* , 363-376

DENECHÉAU, B. & BLAYA, C. Les enfants placés par les services d'Aide sociale à l'enfance en établissement. Une population à haut risque de décrochage scolaire. *Éducation & formation*, 2013, n° e-300, 53-62.

DUMOULIN, C. THÉRIAULT, P. DUVAL, J. & TREMBLAY, I. (2013). Rapprocher l'école primaire et les familles par de nouvelles pratiques de communication. *La Recherche en éducation*, 9, 4-18

DURU-BELLAT, M. & MINGAT, A. (1985). De l'orientation en fin de 5e au fonctionnement du collège. *Les cahiers de l'IREDU*, n° 42, p. 166.

EPSTEIN, J. (1987). Parent involvement: What research says to administrators. *Education and Urban Society*, 19, 1119-136.

EPSTEIN, J. (1990). School and Family Connections : Theory, Research, and Implications for Integrating Sociologies of Education and Family. Dans D; G; UNGER et M; B; SUSSMAN. *Families in Community Settings: Interdisciplinary Perspectives*. New York, Haworth Press

EPSTEIN, J. (2004). Partenariat école, famille et communauté : Une approche basée sur la recherche. *Trois-rivières : CRIRES*.

ERIKSON, L. (2004). Föräldrar och skola [Parents and School]. Thèse, Örebro University

FEYFANT, A & REY, O. (2006). Les parents et l'école. *Lettre d'information de la VST*, n° 22.

FEYFANT, A. (2015). Coéducation : quelle place pour les parents ? *Dossier de veille de l'IFÉ*, n° 98.

FOTINOS, G. (2014). L'état des relations école parents. Entre méfiance, déviance et bienveillance : une enquête quantitative auprès personnels de direction des Lycées et Collèges

GAUSSEL, M. (2014). Production et valorisation des savoirs scientifiques sur l'éducation. *Dossier de veille de l'IFÉ*, n° 97.

GORGEART Fabien. La vraie famille. Ciné-débat. 2022, 102 mn

HUMBEECK, B., LAHAYE, W., BALSAMO, A. & POURTOIS, J.-P. (2006). Les relations école-famille : de la confrontation à la coéducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 32(3), 649–664.

KANOUTE, F. (2006). Point de vue de parents de milieux défavorisés sur leur implication dans le vécu scolaire de leur enfant. 18-37

LESSARD, C. (2000). Évolution du métier d'enseignant et nouvelle régulation de l'éducation. *Recherche et formation*, 35, 91-116.

MAUBANT, P. LECLERC, C. (2008). Le partenariat famille-école : à la recherche de l'improbable partenariat école-famille. In Pithon, G. Asdih, C. Larivée, S. (coord) *Construire une communauté éducative*, 2008, chapitre 1, p 23-36

MAZZA MAINPIN, A., MINARY, J. P., & BOUTANQUOI, M. (2016). Enfants accueillants: une autre forme de parentalité d'accueil?, *Pratiques psychologiques*, 23(1), 79-96.

MCANDREW, M. (1988). Les relations école-communauté en milieu pluriethnique montréalais. *Montréal : Conseil scolaire de l'Île de Montréal*

MONTANDON, C. (1991). L'école dans la vie des familles. Ce qu'en pensent les parents des élèves du primaire genevois. *Service de la recherche sociologique*, cahier n°32

MONTANDON, C. (1996). Les relations des parents avec l'école. *Lien social et Politiques*, 35, 63–73.

PÉRIER, P. (2008). Quelle équité des parents face à l'école ? Inégalités de partenariat et sentiment d'injustice. *Colloque international efficacité et équité en éducation*

PEUGNY, C. (2012). L'expérience vécue de la mobilité sociale: le poids de la fratrie, *Informations sociales*, 173(5), 94-101.

POTIN, E. (2012). Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance. *Pratiques du champ social*, p 218

- POTIN, E. (2013). Protection de l'enfance : parcours scolaires des enfants placés. *Politiques sociales et familiales*, n°112. pp. 89-100.
- POTIN, E. (2014). La place des enfants placés. *Sens-Dessous*, n°13, pages 59-70
- POURTOIS, J-P. DESMET, H. (1989). L'éducation familiale. *Revue française de pédagogie*, 86 : 69-101
- PREVOT, O. Attentes des familles à l'égard de l'école : une enquête auprès de 2492 parents. In Pithon, G. Asdih, C. Larivée, S (coord). Construire une communauté éducative, 2008, chapitre 2, p 37 à 50
- RAYNA, S. RUBIO, M-N. & SCHEU, H. (2010). Parents-professionnels : la coéducation en questions. Paris : Érès, p. 9-13.
- ROUSSEAU, D. RIQUIN, E. ROZE, M et al. Devenir à long terme de très jeunes enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance. *Revue française des affaires sociales*, 2016, p 343-374
- TARDIF, M. (2005). Enseigner aujourd'hui : entre l'espace artisanal du travail en classe et le temps des grandes mutations. Dans D. Biron, M. Cavidini et J.-F. Desbiens (dir.), *La profession enseignante au temps des réformes*, p. 73-88
- TERRAIL, J-P. (2004). Ecole. L'enjeu démocratique. Paris, *La Dispute*
- TOUSSAINT, E., FLORIN, A., SCHNEIDER, B., & BACRO, F. (2014). Attachement, problèmes de comportement et qualité de vie d'enfants accueillis en foyer. In V. Rouyer, M. de Léonardis, C. Safont-Mottay, & M. Huet-Gueye, Actes du 6 ème Colloque du RIPSYDEVE. Actualités de la Psychologie du développement et de l'Éducation (pp. 119-127). Toulouse : Université Toulouse 2 – le Mirail. [en ligne] <http://hal.archives-ouvertes.fr/RIPSYDEVE/fr>

TOUSSAINT, E. BACRO, F. SCHNEIDER, B. (2021). La qualité de vie à l'école des enfants placés en foyer: le rôle de l'attachement et des problèmes extériorisés. *L'Année psychologique*, vol 121, pages 45 à 75

YOUNG, M. D. (1999). Multifocal Educational Policy Research: Toward a Method for Enhancing Traditional Educational Policy. *American Educational Research Journal*, 36(4), 677-714.

## **Annexe**

### **Grille d'entretien**

#### **Catégorisation de la population :**

##### **- Contexte familial**

Quel est le niveau social des parents de l'enfant, niveau d'études ?

Ont-ils d'autres enfants ? Si oui, sont-ils placés également ?

##### **- Prise en charge à l'ASE**

Depuis combien de temps l'enfant est-il pris en charge ?

Est-ce son premier placement ?

Comment s'est passée l'adaptation ?

Depuis combien de temps l'enfant est-il avec vous ? Combien de fois les enfants voient-ils leurs parents par semaine ?

Est-ce votre premier placement ? (familles)

Nombre d'années d'ancienneté (foyer) Profil des enfants accueillis, sont-ils là sur le long terme ou en attente de placement ?

#### **La scolarité :**

##### **- Informations autour du parcours scolaire de l'enfant**

Avez-vous des informations sur la scolarité de l'enfant ?

Où scolarisez-vous l'enfant ? Pour quelles raisons ? A combien de temps de l'école se trouve votre domicile ?

Est-ce que vous abordez la question de la scolarité lorsque vous faites des réunions pluriprofessionnelles ? (point avec psychologue, assistants sociaux ...) Qu'est-ce qui est abordé dans la scolarité ?

##### **- Perception autour de la scolarité et pratiques mises en oeuvre**

Pensez-vous que le placement peut conduire à la rupture sur le plan scolaire ?

Quelles sont les pratiques que vous allez mettre en place pour aider à la scolarité ?

##### **- Lien école- nouvelle famille ou foyer**

Est-ce que vous participez à des réunions avec les enseignants ?

Quels sont vos biais de communication avec les enseignants ?

Au niveau de la communication, le cahier de liaison est-il suffisant ? A quelle fréquence le consultez-vous ?

Etes-vous satisfait de la communication avec les enseignants ?

Est-ce qu'il y a des moyens que vous préférez ? Lesquels et pourquoi ?

Les réunions organisées vous semblent-elles suffisantes ?

Y a-t-il des raisons qui vous font hésiter à communiquer avec eux ?

Pensez-vous que le fait de rencontrer les enseignants de la classe de manière individuelle va modifier vos relations ?

## ***Retranscription entretien***

Evelyne A (assistante familiale)

Moi : Est ce que vous savez le niveau social des parents de L?

A1 : Je pense que L ne veut pas qu'on en parle

M: Pas de soucis si elle veut pas en parler on en parle pas. Est ce qu'elle a d'autres frères et sœurs ?

A1: Avec ton même papa, G, M, Ma, Mn, T, J, C, N et elle. En tout ils sont très nombreux mais du même papa ils sont 8.

M: Ils sont placés aussi ?

A1: Non mais ils sont plus grands. Il y a que N qui est encore avec le père.

M: Et le niveau social pour les autres enfants ?

A1: On a vraiment de tout maintenant

M: Depuis combien de temps tu es prise en charge par l'ASE?

L: Je suis arrivée ici j'avais 1 an

A1: Depuis 2006. Elle est jamais parti d'ici

M: Et vous c'est votre premier placement ?

A1: Oh non moi ca fait 30ans

M: Ah oui et vous avez eu combien de placement environ ?

A1: Alors ... on va dire une dizaine, il y a eu C, mon premier placement qui a été adopté lui, on l'a eu il avait 8 jours et il est parti il avait 3 ans. La ca a été compliqué, on avait fait une demande d'adoption mais il a été refusé parce que moi j'avais des enfants qui étaient trop petits à l'époque, Cl et P. J'en ai 3, le petit c'est L, il avait 7 mois, il va avoir 10 ans, donc ça fait 9 ans qu'il est là. Et N elle avait 18 mois et elle a 8 ans.

M: A chaque fois ça a été des longs placements et assez tôt ducoup. Comment s'est passée cette adaptation pour vous deux? Même si L tu t'en rappelles pas forcément je suppose.



L: Non pas forcément.

A1: C'est une grande préma

L: Je suis née à 6 mois au lieu de 9 donc problème de santé ça s'accumule.

M: Et pour vous ?

A1: Elle est inclut carrément dans la famille, que ce soit CI ou P, ils la considèrent comme leur sœur.

M: Sur des longs placements c'est généralement le cas non ?

A1: Oui oui assez souvent

M: Et après vous saviez que c'était de longs placements ?

A1: Il y a des situations où on les garde pas longtemps mais c'est rare, pour moi en tout cas. J'ai des collègues, elles les ont gardés 6 mois. Ce qui serait bien c'est que tu vois quelqu'un qui s'occupe des urgences, parce qu'elle travaille pas du tout comme nous, elles s'attachent pas pareil, elles savent qu'ils sont là que pour 2-3 mois. Je peux essayer de lui demander.

M: Ça peut être intéressant, oui merci. Pas forcément pour vous, là, mais est ce que vous avez des informations sur la scolarité de l'enfant avant le placement ?

A1: Non, on sait rien, t'arrives là on sait rien, leur histoire ni rien, une fois sur deux on sait pas le pourquoi du placement. Ils arrivent petits 7 mois, 18 mois et 1an, je veux dire, ils étaient en fait que dans leur famille.

M: Vous scolarisez l'enfant où généralement ?

A1: A l'école la plus proche

M: Est ce que vous pensez que le placement, il peut conduire à une rupture sur le plan scolaire ?

A1: Ça dépend des instits, (rigole). Non non mais je vais te parler franco parce que j'ai vraiment des problèmes que ce soit pour toi (L), et pour N. Si tu veux je pense que l'enseignement euh veulent savoir des choses auxquelles nous on peut pas répondre, on a pas le droit et qu'on ne peut pas. et sous prétexte en guillemets, je dis pas que c'est tous les instits mais nous sur la commune là haut c'est ca et sous prétexte que c'est un enfant placé de l'ASE, il a une étiquette ASE et forcément c'est un enfant à problème. J'ai vu avec N, il a fallu que ma chef de service, tout le monde intervienne,

c'était un enfer, la gamine elle voulait plus aller à l'école. Toi (L) t'a vécu un enfer, toi au collège ça a été un enfer, ils disaient que t'aurais jamais le brevet.

M: C'était une question qui était ressortie dans un ciné-débat avec des professionnels de l'ASE savoir si les parents devaient être au courant qu'ils étaient placés.

A1: Oui parce que sinon ils leur mettent une étiquette d'emblée

M: Mais après peut être que pour certains enseignants c'est mieux, ils peuvent prendre en compte les différentes choses qui l'affectent.

A1: Ouais mais si tu veux du moment que c'est un enfant d'ASE, alors là les prises en charge ils en mettent. Moi, là, N, on en est, si on les écoute, elle irait plus à l'école, parce que psychomot, psy-machin, pendant que l'enfant est pas là, elle est plus tranquille, alors que bon ils sont 12, même pas 8, du CP au CE2. Mais je veux dire ...

M: Après même les enfants entre eux, ils sont méchants

L: Moi je l'ai vécu, je le vis au lycée, c'est compliqué

A1: C'est compliqué pour arriver à ... Mais effectivement toi le brevet ils disaient t'auras jamais le brevet, ils lui avaient foutu toute une prise en charge là qu'elle avait pas accepté mais bon

L: Pourtant le brevet je l'ai pas passé dans la joie quoi

A1: Mais finalement elle a eu le brevet avec la mention quoi

M: Comme quoi

A1: Et là elle est en bac pro. on l'a mis dans le privé, je dis pas que c'est mieux. Toi c'est pas les profs c'est surtout la classe

L: Les profs encore ca va

A1: Avec l'adolescence c'est compliqué. Mais ils devraient pas tout savoir. Ne serait ce que les autorisations, moi c'est ce que je dis, une autorisation la veille pour le lendemain, moi je peux pas

M: Sachant que vous pouvez pas les signer comme ca

A1: On ne peut rien signer si tu veux, après tout ce qui est scolaire pour aller voir au cinéma il y a pas de soucis mais moi je sais pas un dossier scolaire

M: Tout ce qui est papiers importants pour les diplômes ou études

A1: Ca on a pas le droit. La ca va ils envoient directement à l'ASE ils le savent mais à (Nom) mais devant toute la classe quoi mais, tu peux pas signer tu peux pas signer, moi je lui ai dit et c'est impressionnant. On a pas le droit les parents ils sont vachement procéduriers, ils attendent justement la petite faille justement, pour euh, c'est tellement facile maintenant de monter les marches mais c'est valable pour les instits, pour tout le monde, les instits, les éducs, donc on peut pas faire, on a pas le droit

M: C'est vous qui participez aux réunions avec les enseignants ?

A1: Oui

M: Réunion parents-enseignants, tout ça c'est vous ?

A1: En principe, il y a l'éducateur, un éducateur de l'ASE qui descend, pas tout le temps, pour toi(L), il nous fait confiance mais N et L oui

M: Ça dépend des enfants ?

A1: Ca depend des educs, maintenant elle va avoir 17 ans, ils se déplacent si besoin, après on travaille beaucoup par mail avec Sandrine, ils nous foutent la paix.

M: Et avec vos supérieurs ça se passe bien ?

A1: Ca va mieux, j'ai pas ma langue dans ma poche, il arrive un moment où, même mes collègues elles sont comme moi, elles passent pas par la poste

M: C'est un milieu ou il faut

A1: La si on s'était pas battu je sais pas où elle serait quoi. Parce que la l'autre jour j'ai eu une synthèse, parce que ça ils aiment bien, des réunions pour brasser du vent mais ca fait rien on y va. La t'as demandé à aller à la protection civile, je l'ai inscrite au code, euh, elle fait du babysitting

M: C'est des autorisations avec les parents tout ça ?

A1: Alors pour faire du cheval on a demandé l'autorisation, parce qu'on a un cheval donc elle fait de l'équitation, et là on a été obligé de demander l'autorisation au papa qui a accepté, de toute façon tant qu'il y a pas un rond à donner ils acceptent tout. Parce qu'ils font du cheval tous les trois mais c'est moi qui paye, il y en a aucun, sinon les pauvres ils font rien. A la si l'autre jour ils m'ont dit qu'ils payaient les cours de piscine.

L: Pour ce que je vais jamais à la piscine

A1: T'aimes pas bien mais bon peu importe, il faut l'autorisation des parents

M: Et pour le code tout ça

A1: Mon chef de service à l'ASE m'a dit pas de soucis. Mais bon du moment qu'il y a pas de sous à donner.

M: Il y a pas des parents un peu plus réticents à donner des autorisations ?

A1: Moi jusqu'à présent oui, toi t'as papa qui signe tout du moment qu'il faut rien donner. Les autres ils signent aussi. En principe ils participent, bon pas au cheval ni rien parce que bon c'est vrai que ça coute cher. La je vois pour la carte d'identité de N, la maman elle s'y était prise, bon elle sait pas lire et écrire, donc elle y a été avec une travailleuse familiale.

M: Et ducoup est ce que vous avez des échanges avec les parents que ce soit L ou les autres sur la scolarité de l'enfant ?

A1: Pour toi non mais pour Lo et N oui.

M: C'est les parents qui demandent ou c'est vous qui les tenez informés?

A1: Ben quand il y a des réunions tout ça on les tient informés

M: Et les parents ils assistent jamais aux réunions ?

A1: En principe non parce que soit ils conduisent pas ni rien, mais c'est eux qui signent les bulletins, les cahiers, les trucs comme ça

M: Ils se tiennent quand même au courant

A1: Ouais ouais ils demandent et parce qu'il y a les droits de visite

M: Les autres ils voient leurs parents ?

A1: Oui une fois par semaine le samedi, chez eux avec une travailleuse familiale

M: Lors des réunions pluridisciplinaires, vous parlez de la scolarité ?

A1: En réunion avec les éducateurs oui

M: Qu'est ce que vous mettez en place chez vous pour aider à la scolarité ?

A1: A la maison, on met en place souvent par le jeu, la manipulation, l'écoute, tout ça, notamment dans l'aide aux devoirs

M: Comment communiquez vous avec les enseignants ?

A1: Toi par mail souvent, à (Nom), parce qu'il est en ULIS L, par mail ou par sms ou téléphone ou réunion. en ULIS il y a plus de réunions de toute façon

M: Au niveau de la communication pour vous le cahier de liaison c'est suffisant ?

A1: Suffisant non puisque souvent il y a tellement de choses à dire et à gérer et à envoyer d'un côté ou de l'autre donc il faut rajouter les mails souvent

M: Est ce que vous êtes satisfaite de la communication avec les enseignants ?

A1: Cette année oui, l'année dernière non . A (Nom) oui super, à (Nom) non

M: Ça dépend vraiment de l'enseignant ducoup. Et avec la directrice ?

A1: A (Nom) c'est la directrice, jusque là elle venait que aux réunions donc ca allait bien, là la dernière que j'y suis allé ben c'était vendredi dernier pour N, ben je suis sorti de là, j'en aurais presque chialer parce que plus rien n'allait. Ben la gamine ducoup elle tique parce qu'elle est en CE1, bon elle a des difficultés mais bon elle tique, dès qu'elle voit arriver la lecture c'est fini, elle veut pas apprendre les syllabes mais par contre t'y donne un texte et ben elle le lit, pourquoi j'en sais rien. Donc elle va chez l'orthoptiste , elle a vraiment des problèmes aux yeux, mais ca ca fait longtemps, avant elle allait chez une psychomotricienne qui me dit c'est plus de mon ressort c'est le ressort des yeux, mais elle me dit c'est hors de question qu'elle fasse les deux, c'est trop fatigant, c'est trop contraignant et tout. donc très bien et là en plus ils veulent qu'elle revienne voir la psychomot et en plus, comme si elle en avait pas assez l'orthophoniste.

M: Mais ces enfants là ils pensent déjà à pleins de choses en même temps c'est déjà pas facile et ils leur en donnent plus

A1: Ca leur fait tellement de la place, ils sont tranquilles quand ils sont pas là, en plus nous il nous faut 25 min pour aller à (Nom), pareil au retour, plus le temps de la consultation, une heure c'est vite passé. L il va en pédopsy mais la ca s'arrete , il y va le jeudi après midi, ca aurait été mieux qu'il y aille le mercredi après midi mais non, à 13h30 il a rdv, donc il part de (Nom), de (Nom) à (Nom) il faut quand même 45min, il part à 12h45, il y va pour 35-40min, mais elles me disent là haut, il y a pas de soucis le taxi il peut le ramener à (Nom), je lui dit c'est ca il va descendre en taxi à (Nom) pour remonter dans un autre pour revenir, car comme il est MDPH il a un taxi, je lui dit vous réfléchissez quand vous parlez. Et ben non ducoup il revient à la maison. Moi je pense et je lui ai dit si vraiment vous pensez qu'il y a des difficultés et ok je veux bien l'entendre, dans ces cas là faites comme L et mettez le en ULIS, si vous pensez que l'école c'est pas adapté pour elle. Et l'orthophoniste au (Nom), elle me dit c'est tellement facile, dès qu'on a pas envie de se faire chier allez hop orthophoniste mais elle me dit avec les problèmes neurologiques qu'on les adultes aujourd'hui, tu vois bien alzheimer tout ca, moi je ne peux plus les prendre, la j'aurais le bilan l'année prochaine au mois de juin. Plus on insiste et moins ça marche.

M : Mon frère est sûrement dyslexique mais a jamais été diagnostiqué, il était considéré comme en difficulté vu qu'il ne rentrait pas dans les cases

A1: Mais aujourd'hui on les cherche les difficultés. Faut leur laisser le temps de grandir et vivre. On leur laisse plus le temps de jouer.

M: Vous gardez contact avec ceux qui partent ?

A1: Avec C oui mais c'est tout après les autres non. Moi j'en ai, ils sont sûrement au chaud, en prison. Je leur ai dit profite de ce qu'on te donne parce que moi j'ai des collègues elles sont des enfants très bien mais ils font pas tout ce que vous vous faites

M: Tout dépend de l'investissement de la famille d'accueil, si elle se contente de ce que donne l'ASE ou non

A1: Dans ces cas là ils ne feront pas grand chose (son téléphone sonne)

M: Je vais pas vous embêter plus longtemps, merci beaucoup pour m'avoir accorder du temps

A1: Pas de soucis c'était avec plaisir, j'espère que ca t'aidera et je te tiens au courant pour ma collègue

M: Très bien merci encore, bonne journée à vous

A1: A toi aussi

## Entretien 2 (assistante familiale urgence)

M: Bonjour, merci de me recevoir

A2: Pas de soucis c'est avec plaisir

Il y a M avec moi et là elle est contente parce qu'elle m'a que pour elle, sauf que ca c'est pas possible dans la vie... Bon vas y je te laisse poser tes questions

M: Est ce que vous connaissez le niveau social des parents ?

A2: Oui on le connaît tout le temps

M: Ce sont des parents de quel milieu à peu près?

A2: Ca a bien changé ca aussi, ça fait 40 ans que je fais ça et au début c'était des parents de milieu défavorisé mais de moins en moins, là j'ai en urgence des enfants d'infirmière, de banquier, de chef d'entreprise. Il reste des milieux défavorisés mais

moins qu'avant. En fait dans l'urgence j'étais la spécialiste des ados, mes collègues ne voulaient pas d'ados et dans ces ados on voit arriver des enfants à qui on a jamais dit non et à qui on donne la carte bleue pour calmer les crises et ca finit en fugue, shit et tout ça. J'appelle ça les intolérants à la frustration, à qui on donne la carte pour avoir la paix, comme on donnerait la télé à un enfant. C'est des enfants à qui on a fait ça petit. Et même si ils arrivent à gérer 17 salariés, leur enfant c'est pas pareil et ils ont pas le temps.

M: Est ce que vous savez si les parents des enfants que vous avez ont d'autres enfants? Est ce qu'ils sont placés aussi ?

A2: Oui mais pas toujours. On laisse un enfant, c'est le cas de M et la plus petite des quatre filles est chez maman. En général, on laisse le plus petit.

M: Et les deux autres ?

A2: Il y en a une en famille et une autre en foyer

M: Et là vous avez combien d'enfants ?

A2: J'en avais trois, je suis passé à deux et là, il y a A qui va bientôt repartir chez ses parents. Je l'ai emmené samedi chez maman, ils font un essai sur 10 jours pour voir qu'il rentre à la maison. Et donc il restera que M, parce que là Me que je récupère mercredi, je la garde un mois c'est un relais.

M: C'est parce que sa famille est en vacances ?

A2: Ils sont au Portugal. Et oui je l'avais eu toute petite en urgence.

M: Et ça fait combien de temps que A vous l'aviez ?

A2: Ca fait un an

M: Et M ?

A2: Pour elle, trois ans. Parce qu'avant je faisais que les urgences. Moi j'avais trois places d'urgence et on est appelé à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. On sait que quand on part c'est une OPP, ordonnance provisoire de placement, ca c'est le juge, il y a eu un signalement, les assistantes sociales ou des gens ont vérifié les choses, et là le juge ou le substitut du procureur décide d'un placement d'urgence et souvent dans les 10-15 jours qui suivent il y a l'audience. Et à l'audience l'enfant peut être rendu.

M: Mais si il y a signalement c'est rare quand même.

A2: Oui voilà. Il peut être rendu mais il reste placé. Et après placé le temps on sait pas, le moins ca a été 10 jours et le plus ca a été 3 ans parce que c'était des jumeaux, qui avait 15 jours, parce qu'on avait pas trouvé de famille pour accueillir les deux et en plus ils avaient des problèmes de santé, ils respiraient mal et à qui ils allaient respirer du fixadine et de la ventoline par nébulisateur. et la les nounous quand elles ont appris qu'il fallait se lever plusieurs fois par nuits et en plus ca fait deux bébés donc une famille qui a déjà des enfants c'est compliqué et ils ont été rendu à leurs parents et je continue de les voir, ils ont bien réussi la vie les parents et les enfants ont 11 ans, ils ont mignons et sont très bien éduqué.

M: Et les autres ?

A2: C'est rare, le dernier que j'ai vu c'est S. C'est un enfant qui est arrivé du (Nom) par passeur, qui a fait (Nom) pendant la guerre, puis (Nom), il est arrivé à (Nom), et a été dispatché. Lui est arrivé un soir à l'aide sociale à l'enfance et donc appelé 9h du soir pour chercher S, 15 ans qui ne parlait pas du tout le français. Il a très bien réussi aussi, il travaille, il est responsable dans une entreprise de pompe à chaleur et il a un bébé, d'ailleurs quand j'ai arrêté les urgences je l'ai équipé. C'est pas souvent ce qui réussissent, malheureusement.

M: Suivant l'âge du placement aussi ca doit jouer ?

A2: Oui quand même ca joue

M: Plus tôt ils sont placés et moins il y a de séquelles derrière

A2: C'est ça, mais les juges les placent de plus en plus tard, ils sont de plus en plus abimés, c'est de plus en plus de la psychiatrie, qui piquent des crises.

M: quand ils sont placés vous savez pour quelles raisons ils le sont ?

A2: C'est déjà marqué dans l'OPP, violence conjugale, défaillante

M: Mais c'est pas forcément le cas, une assistante familiale avec qui j'avais déjà échangé m'avait dit qu'elle ne connaissait pas les raisons du placement et qu'elle le découvrirait petit à petit au vu des comportements de l'enfant.

A2: Ca marche très mal l'aide social à l'enfance

M: Vous pensez que ça change en fonction des départements ?

A2: C'est a dire que des fois j'ai eu vu des comportements en urgence et quand ils vont en famille on nous dit faut surtout pas le dire sinon ils le prendront pas.

M: Pour s'adapter à lui et ses comportements c'est quand même important.



A2: Moi je le savais parce qu'en urgence j'étais un train avant.

M: Et la maintenant vous savez plus ?

A2: Je suis encore pas dans ce cas là, j'ai arrêté les urgences il y a deux mois, et ça a duré 20 ans. Mes collègues elles ont tenu un an. Une des raisons qui m'a fait arrêter c'est que si vous voulez vous soigner vous n'avez pas le droit. Un enfant arrive à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, vous avez pas le droit de le prendre dans un centre médical donc vous vous soignez pas. J'ai attendu pour me soigner d'un canal carpien, des problèmes dentaires, parce que c'est h24 qu'on les a, on peut pas arrêter.

M: Comment elle s'est passé pour vous l'adaptation entre la première urgence et la aujourd'hui ?

A2: L'urgence c'est vraiment le téléphone sonne, allo il faut aller chercher un enfant, la première elle avait 14 mois et sa sœur 5 ans, et la boule au ventre parce qu'on sait pas ce qu'on va découvrir, ils sont pas toujours en très bon état. L'angoisse de comment ça va se passer, est ce que l'enfant va vouloir venir avec moi, et il est toujours venu, c'est impressionnant. J'ai vu des bébés qui hurlaient dans une coque, et je me disais comment le bébé va faire sans sa maman et quand je le prends dans la coque il arrête de pleurer comme s'il savait que la galère est finie. C'est impressionnant. Même avec les enfants étrangers, ils arrivaient avec leurs parents et les parents leur avaient expliqué de ne jamais aller avec personne et quand j'allais les chercher, ils me donnaient la main pour traverser la route. Les parents étaient fous parce qu'ils comprenaient pas pourquoi ils avaient confiance. Aucun m'a dit non je veux pas venir. J'ai arrêté de compter à 350, mais sur 350 aucun m'a dit je veux pas venir. Chez les ados il y a qui disent je veux pas venir et je resterais pas, et ben je leur dit "il y a personne d'attaché au portail si tu restes pas et ben tu restes pas" mais il y en a un surtout qu'on a récupéré qui faisait la manche et quand il est arrivé là il m'a dit "mais moi je veux pas aller en famille d'accueil, ca m'intéresse pas", je lui ai dit "on est vendredi soir, on est dans la galère tous les deux, toi tu voulais pas venir chez moi je comprends bien mais moi je savais pas que t'allais arrivé non plus, on est tous les deux dans le même bateau. En plus là on est vendredi, tout est fermé jusqu'à lundi donc on essaye de passer le weekend et lundi on appelle les éducateurs si tu veux pas rester. En plus on allait faire de la peinture chez ma fille le lendemain donc c'était même pas possible de faire la grasse matinée. On est allé à (Nom), je lui ai fait plaisir, il fumait je lui ai payé un paquet de clopes, il avait 15-16 ans et m'a dit "c'est dommage que tu m'es ramassé ce jour là parce que ca avait bien marché, c'est le jour ou j'ai gagné le plus d'argent. Après on a été se faire un mcdo, on est rentré le soir. Le dimanche, je l'ai laissé dormir et le lundi matin quand il s'est réveillé je lui ai dit c'est aujourd'hui que tu veux partir ? et il m'a dit finalement non je veux rester. Après il y en a qui ont fugué.

M: Des ados ducoup ?

A2: Oui et il y en a qui ont fugué pour rentrer, qui ont fugué à l'envers. Dans le nombre on a eu tous les cas de figures. Mais beaucoup les derniers c'est de la psychiatrie, ça devient ingérable.

M: Mais ducoup vous en aviez trois au maximum?

A2: Oui trois au maximum, j'en ai eu quatre à un moment. Il peut y avoir du bébé, de l'ado, comme aux urgences à l'hôpital. Je me suis retrouvée jusqu'à trois bébés.

M: En terme d'attachement c'est compliqué là?

A2: Alors l'attachement ouais, malgré que des fois ils restent pas longtemps, ils arrivent dans une telle galère et même je pensais qu'ils m'oublieraient et ils oublient jamais le jour où ils sont arrivés en urgence.

M: Ca doit dépendre de l'âge

A2: Non mais même, des 5-6 ans ils se rappellent de nounou parce que c'était le moment le pire de leur vie. Après déjà ils se sont habitués, c'est la première fois qu'ils partent de chez eux. Après quand ils vont de chez moi en famille d'accueil, ils sont déjà préparés.

M: Le passage doit être préparé en plus pour la transition, contrairement à vous

A2: La c'est tombé comme un couperet, tandis que le passage de la famille d'urgence à la famille d'accueil il se prépare.

M: Ils rencontrent la famille d'accueil plusieurs fois avant

A2: Oui tout à fait, tandis que moi j'arrive à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Les parents sont hypers mauvais, alors qu'il y a décision du juge, pour autant aucun parent ne m'a menacé. Comme je leur disais, moi je suis la nounou, je suis que la nounou, vous avez le droit d'appeler les enfants et les enfants racontent ce qu'ils ont fait avec nounou, les enfants rapportaient aux parents ce qu'ils faisaient et ça rassure. Donc oui il y a de l'attachement et des fois l'angoisse de les voir repartir.

M: Après même si on se met plus de barrières avec un enfant en urgence parce qu'on sait qu'il restera pas longtemps, c'est pas évident de la voir partir pour autant.

A2: La le petit A il va rentrer dans sa maison, ca sera peut être une chance pour sa vie de retourner dans sa famille et c'est le but recherché, j'ai plus de 60 ans donc j'aurais pas pu l'emmener très loin.

M: Mais il a quel âge ?

A2: 2 ans et demi

M: C'est bien, en plus c'est tôt dans sa vie

A2: Oui mais je suis quand même en soucis, je fais tout pour lui faire voir que c'est super et tout ça mais il le ressent. Jusque là je l'emmenais que le weekend, du samedi au dimanche et il me disait "nounou revient", il a passé presque autant de temps avec sa mère qu'avec moi. Oui je lui ai dit "nounou revient", on l'aime beaucoup et puis il est super intéressant, c'est un petit garçon qui a deux petites soeurs testées à haut potentiel et là il parle couramment, il se trompe pas de pied quand il met ses chaussures, on sent quand même qu'il y a quelque chose en plus. Dans mes petites filles, il y en a une qui a quatre ans et elle est loin de parler aussi bien qu'A, il fait des phrases construites. Et la je lui ai expliqué qu'il allait faire pleins de dodos chez sa maman, que c'était cool, qu'il aurait ses deux petites soeurs, il m'a regardé en tenant maman par la main et j'ai vu qu'il se retournait. Il avait compris que je revenais pas le lendemain. Mais moi je sais le problème qu'il y a derrière et quand il y a un problème d'alcoolisation on sait que le problème il sera pas résolu dans un mois, donc j'ai peur que ce soit la galère. Et a cote de ca je me dis peut etre qu'avec des étayages ca va le faire et peut être que c'est la chance de vivre avec sa famille.

M: Et comment ça se passe pour les visites médiatisées ?

A2: J'ai la maîtresse qui me fait le panning à l'envers, un éducateur me donne le planning des droits de visite chez les parents et je le dis pas à l'école forcément

M: C'est pas sur les jours d'école ?

A2: On est sur les weekends ou les mercredis après-midi et elle me dit le lendemain ca y est il y a eu un droit de visite hier.

M: Mais l'aide sociale à l'enfance ne veut pas que les enseignants sachent que les enfants sont placés. Que les enseignants doivent le considérer comme un enfant lambda. Sauf qu'en ayant vu des enfants placés, on s'adapte différemment à certains de leurs comportements, notamment sur les retours des droits de visite. Si on sait pas on peut le réprimander et ca sera pire. Pas être au courant pour faire de la différenciation mais sur le comportement de l'enfant c'est hyper important.

A2: Dans l'école où elle est, ils sont bienveillants et ça malgré son comportement, justement parce qu'ils savent. Elles sont deux enfants placés dans la même classe mais elle est pas méchante avec l'autre c'est bizarre, comme quoi, elles se sont trouvées.

M: Quand vous avez eu M ou les autres vous avez eu des informations sur la scolarité?

A2: Elle était scolarisée à (Nom de ville), elle avait 3 ans, elle commençait juste à aller à l'école.

M: Sur les autres vous avez des suivis de la scolarité ?

A2: Il y a des fois je continuais à les emmener à l'école donc je suis au courant.

M: Dans le dossier, il y a marqué tout ...

A2: On nous le dit de vive voix

M: Vous voyez jamais le dossier

A2: Non non c'est du top secret du fonctionnement de l'ASE qui marche tellement pas bien qu'il y a 18 familles qui sont parties du (Nom) dans (Nom) et ils en ont rien à faire, c'est que des familles d'accueil. Maintenant c'est les éducateurs, il y en a 6 qui sont partis et les chefs de service démissionnent. Là va falloir se poser des questions. Mais ils ne se remettent pas en question.

M: C'est un métier pas très connu non plus.

A2: Il est pas connu et pas reconnu.

M: C'est un beau métier mais faut pouvoir, psychologiquement, ça doit être compliqué si soit même on est pas "stable".

A2: Même si on est pas bien à un moment ça se ressent. Mentalement faut être solide, physiquement aussi parce qu'on fait que ça du trajet pour les prises en charge qu'ils multiplient. Je trouve que c'est trop. Il a fait ça donc on va le mettre au CAMS. D'ailleurs au CAMS il n'y a que des enfants de l'ASE. Ils font pas grand chose. J'avais une petite fille de 5 ans à Noël, elle se faisait caca dessus. On a fait des examens et c'était pas physique mais psychologique. Il m'avait fait le coup de dessiner l'enfant, le dessiner avec lui, la petite robe tout ça sur l'ardoise magique. Et après je lui disais "qu'est ce qu'elle aime bien K...", elle aimait les tartines de Nutella, donc je lui demandais tu la manges et elle va où. On traçait. Après elle arrivait à faire pipi alors je lui disais K... elle arrive à ouvrir la porte du pipi. Elle me disait oui et elle disait que celle du caca elle savait pas faire. Au final par ce biais j'y étais arrivée. J'ai essayé d'en parler au CAMS pour savoir comment la rendre propre, ils m'ont dit "laissez faire". Elle avait 5 ans, la pauvre, elle allait à l'école et tout le monde se moquait d'elle. C'était terrible psychologiquement, ils n'arrêtaient pas de lui dire tu pues. On y passait un temps fou à dessiner, mais à force elle en avait plus besoin, elle me disait "je vais ouvrir la porte nounou". Pour nous c'était une victoire. Et le CAMS ils m'ont dit si vous avez trouvé c'est bon.

M : Les enfants c'est vous qui leur dites de vous appelez nounou ou ils le font tout seul ?

A2 : (Son nom) c'est dur à dire, ils y arrivent pas bien. C'est eux qui le font naturellement. D'ailleurs ils ont pas le droit de nous appeler tata, parce qu'ils peuvent en avoir dans leur famille. Ils peuvent m'appeler comme ils veulent. Après, à chaque fois il y avait déjà un enfant donc ils ont pris le même surnom. Après D c'est toujours D, sauf pour les jumeaux qu'on a gardés, pour eux c'était tonton. D'ailleurs même aujourd'hui ils nous appellent nounou et tonton.

Les urgences c'est compliqué, vraiment, on a plus de vie, je n'ai pas pu aller au mariage de mon neveu ou à l'enterrement de la mère de D. Déjà famille d'accueil on a pas de vie mais la c'est pire parce qu'on est appelé n'importe quand. On a le même salaire et la retraite elle est donnée au service. L'astreinte, elle est donnée à celle qui fait l'astreinte téléphonique. C'est pour ça qu'aujourd'hui il y a plus personne. Mes collègues elles avaient des contrats de un an, elles ont arrêté après.

La les rendez vous médicaux c'est mort, à chaque fois il y a un appel d'urgence. Même pour mes 50 ans, ils m'avaient offert une place pour aller voir Claudio Capéo et ils s'étaient arrangés pour me garder les enfants mais ça a été un stress toute la soirée de peur qu'ils m'appellent et ducoup j'ai pas profité.

M: Après forcément c'est une vie pas facile

A2: D'ailleurs je suis aller en cours d'assise

M: Par rapport à quoi ?

A2: J'avais mes deux jumeaux qui commençait à marcher et j'avais un jeune de 15 ans qui a fugué de sa famille d'accueil et le soir quand j'ai couché les jumeaux, il était très sympa, il m'aidait à ranger les jouets. Il se met devant la télé, je le revois, c'était il y a 8 ans, il me dit "tu crois qu'ils vont me remettre dans ma famille d'accueil", je lui ai dit oui, il m'a dit "non nounou je peux pas", je lui ai dit "je peux pas moi je suis dans l'urgence, je pourrais pas te garder longtemps", il m'a dit "si je te dis ce qu'ils m'ont fait ils vont aller en prison". Il m'a dit ca comme ca, j'ai pas le droit de le questionner mais je suis obligé de le signaler parce que si il me dit ca comme ca c'est qu'il s'est passé quelque chose de grave. Il m'a dit oui je peux pas te dire c'est trop dur. Je l'ai dit à l'éducatrice qui m'a dit c'est pas vrai, il dit des conneries, il va y retourner, qu'est ce que c'est que cette histoire de prison, c'est du chantage, vous n'avez pas le droit d'envoyer un mail au service pour le dire. Je lui ai dit que si je voulais pas cautionner ni nier.

M: Que ce soit vrai ou pas, le service ils doivent être informé pour voir si c'est vrai

A2: J'ai fait le mail et elle m'a dit si vous l'envoyer je vous enlève les deux jumeaux. J'ai fait la valise des jumeaux. La menace est tombée, elle a pris les deux jumeaux.

M: Et ça c'est dans l'intérêt de l'enfant ...

A2: Les petits sont partis, le grand a été remis dans sa famille d'accueil et un plus tard, il a redit à sa sœur que ça continuait. j'avais senti que c'était un problème sexuel

quand même, même s' il ne m'en avait pas parlé. Un jour, j'ai été convoqué chez un huissier de justice pour aller chercher à comparaître comme témoin principal aux assises. C'est hyper impressionnant. Et là l'éducatrice a enfoncé le gamin en disant que c'était pas vrai et en fait c'était le fils de la famille qui abusait de lui depuis plusieurs années. Bien sur l'accusé a dit que c'était pas vrai, l'éducatrice a dit que c'était pas vrai et moi j'ai dit je sais pas et en fait si on était en cour d'assise c'est qu'il y a des preuves donc il a pris 12 ans ferme et ce qui m'a horrifié c'est qu'à la sortie du tribunal j'ai vu l'éducatrice se jeter pas dans les bras de l'enfant mais dans les bras du violeur .... Et 3 ans après, il a fait appel à la cour de R, j'y étais et la de nouveau la même éducatrice, le gamin et toujours moi. Sachant que j'avais rien d'autre à dire de plus. L'accusé a changé de version, entre temps ils avaient eu plus de preuves donc il a pris plus, il a pris 13 ans ferme et a été enfermé sur le champ. L'éducatrice a toujours des liens forts avec la famille d'accueil et je peux pas concevoir.

M: Surtout que son but c'est de protéger l'enfant donc au moins dans le doute pas le remettre dans cette famille en attendant de savoir

A2: C'est toujours pas vrai pour elle, elle a été menacé de 5 ans de prison pour mensonge à la barre mais elle a jamais rien eu. C'est là que j'ai jugé l'aide sociale à l'enfance. C'est tellement plus simple d'éclabousser les gens pour se couvrir. Après ça je me suis dit qu'il fallait que j'arrête que de toute façon ils écrivaient ce qu'ils voulaient. Devant la cour d'assise, ils ont dit que l'enfant ne m'aimait pas, qu'il était pas bien chez moi. Et là l'enfant pleurait, il a dit mais c'est pas vrai je l'aime moi nounou et je veux revenir chez elle.

M: De toute façon ils le disent eux mêmes le but c'est de remettre les enfants au domicile familial mais il y a des circonstances qui font que ce n'est pas l'intérêt de l'enfant. Les viols, ou violences c'est pas pareil

A2: La moi A, sa mère quand elle avait bu elle était violente donc ça me fait peur. Et c'est pour ça que je veux pas reprendre quelqu'un d'autre au cas il y reste pas j'aurais une place libre. Si je me trompe tant mieux.

M: Qu'est ce que vous mettez en place à la maison pour aider à la scolarité ?

A2: En fait dans l'urgence malheureusement la scolarité passe en second plan car il faut attendre de trouver une place pérenne chez une nounou et l'enfant est scolarisé au plus proche de sa famille d'accueil.

M: Est ce que pour vous le placement peut conduire à une rupture sur le plan scolaire?

A2: Oui souvent, de toute façon c'est pas l'intérêt de l'ASE que l'enfant réussisse à l'école. Ca a jamais été le cas, j'ai une petite corse qui était en terminale et ils lui ont dit que le but c'était pas l'école mais manger et dormir et moi c'était qu'elle ait son bac. On lui a fait un chèque pour la féliciter et on peut vu le nombre d'enfants de l'ASE qui ont le bac. Ils les dévalorisent sur le plan scolaire.

M: C'est ce que E me disait à propos de celle qu'elle a et qui passe le brevet. Me le brevet c'est une grande ambition pour eux

A2: A la oui il y en a pas beaucoup et ca peut que les aider pour plus tard

M: Et c'est vous qui participez aux réunions avec les enseignants ?

A2: La oui parce qu'il y a plus de pilote dans l'avion, donc oui par nécessité parce qu'il y a personne mais non on est détaché de ça, on est que le gîte et le couvert.

M: En urgence c'est vraiment particulier.

A2: (M lui parle) Attends faut que je réponde aux questions

M: Bon ducoup j'ai la réponse à celles d'après vu que vous ne rencontrez pas les enseignants. Pour communiquer avec eux vous le faites par quel biais ?

A2: Les enseignants peuvent nous transmettre des informations par mail comme pendant le confinement.

M: Lors des réunions pluridisciplinaires vous aborder la scolarité ?

A2: Les éducateurs ne mettent pas de priorité à l'école alors que c'est le seul moyen de s'en sortir dans la vie.

M: Et quand vous voyez les parents biologiques de l'enfant, les questions de scolarité, elles se posent ?

A2: oui on donne tout, on fait signer à la maman, on tient informé de tout ce qui se passe à l'école

M: Et c'est plutôt vous qui les informer ou eux qui demandent ?

A2: C'est nous qui informons

Après là le père de M il va venir en vacances au camping à côté et j'espère que ca va le faire se mobiliser et qu'ils les récupèrent. Parce que je ne veux pas partir et qu'elle aille en foyer. Déjà les vacances ensemble la c'est bien. Pourtant elle a une maman qui travaille à la maison de retraite et qui est adorable mais je ne la vois pas s'en occuper. Comme dirait une de mes collègues, elles ont été élevées comme des herbes folles, mais c'est ca, il y a pas de cadre chez la maman. M elle est insécurisée si il y a pas de cadre. Elle est arrivée, elle disait des gros mots, la elle a fait des progrès, mais sur le comportement il en reste encore à faire.

M: Et après les visites ça aide pas ... Il faut remettre un cadre ...

A2: A mais on le sent quand elle revient de visite. Il faut un peu tout recommencer. Après elle est toujours en demande calins et elle en a pas chez la maman. Elle est insécurisée chez la maman, et on nous a expliqué qu'elle était au taquet de ce qu'elle pouvait donner. Mais le père il pourrait, après est ce qu'ils pourraient prendre les trois à Nantes, je sais pas. Bon je vous laisse poser des questions

M: Et après par rapport à l'école, c'est vous qui décidez de l'école ou vous scolariser les enfants ?

A2: Non, ils demandent que l'enfant soit dans la commune, au plus près du domicile. Après il y a des parents qui s'opposent et que si ils habitent à (Nom), veulent que leurs enfants soient à l'école à (Nom) et ca aux frais de la famille d'accueil

M: Mais ils ont le droit de demander ça ?

A2: Ah oui ils ont tous les droits, de toute façon ce n'est pas l'aide sociale à l'enfance, c'est l'aide sociale aux parents. De toute façon c'est comme les parents ils ont envie de faire. Par exemple M je l'emmène et vais la chercher tous les jours à l'école et j'avais demandé quand je me suis faite opérer du canal carpien si elle pouvait prendre le bus de l'école, on est à 1,3km de l'école et moi je pouvais pas conduire. La maman s'est opposée alors que dans le car il y a ses copines, avec la maman elle prend la navette tous les jours. La j'étais obligé de réveiller le bébé pour aller la chercher et charger tout le monde. La je vais redemander pour le CP, ca lui donnera un peu d'autonomie.

M: Mais pour sa voie sociale c'est bien , c'est plus intéressant d'être dans le bus avec les copains et copines.

A2: Surtout qu'elle voit le bus passer devant et que la maman est d'accord qu'elle prenne le bus pour aller à la piscine. Vraiment on écoute les parents. Après même pour les vacances, il y a des parents qui s'opposent que les enfants partent avec la famille d'accueil. Ils préfèrent que l'enfant aille en relais que partir. La j'en ai gardé une en relais parce que la famille ne voulait pas qu'elle parte au Portugal.

M: Pourtant c'est une occasion pour eux de partir et voir des choses et ils connaissent les personnes avec qui ils partent plutôt que d'être en relais dans une famille qu'ils ne connaissent pas.

A2: Vu que eux ne partent pas, les enfants ne partent pas

M: C'est une question d'égo

A2: La maman de M elle nous a autorisé de la prendre à la mer, on leur envoyait des photos. Nous les parents de la petite ne sont pas méchants. Après là, la maman de M à l'âge de ma famille ainée donc je suis pas une rivale pour elle je suis plus vieille donc vraiment la nounou. Quand j'étais plus jeune des fois j'avais l'âge de la maman donc



c'était plus compliqué pour elles de se dire "moi j'y arrive pas et elle y arrive". Sinon j'ai pas eu de reproches ni rien. C'est les enfants qui font le job, ils mentent pas.

M: Surtout jeune, ils disent vraiment ce qu'ils pensent, ils ont moins de tacts et si ils ont à dire merde ils diront merde.

A2: Les enfants disent ce qu'ils ont fait, comment c'était et c'est eux qui font le job.

M: Et pourquoi dans la famille de M, la grande sœur est en foyer et pas en famille d'accueil?

A2: Parce qu'ils ont pas trouvé de famille et qu'à partir de 6 ans ils essayent de les mettre plus en foyer. Ils font avec les places qu'ils ont.

En plus ils nous demandent de tout argumenter en tant que famille d'accueil parce qu'on est attaché à l'enfant

M: Mais vous êtes forcément attaché mais pas pareil d'autant plus dans l'urgence ou il y a plus de réserve

A2: L'urgence c'est enrichissant on est jamais dans la même configuration, ni le même âge. Et le jour de leur 18 ans, ça tombe comme un couperet.

M: Mais vous pouvez les garder jusqu'à 21 ans ?

A2: S'ils font des contrats jeunes majeurs oui sinon non

M: Ah oui d'accord. Bon ben merci pour votre temps

A2: Il y a pas de problème, c'était avec plaisir et si tu as besoin hésite pas

M: Merci bonne soirée à vous

A2: A toi aussi, rentre bien

### Entretien 3 : (éducatrice MECS)

M: Bonjour, merci de me recevoir

E1 : Bonjour, pas de soucis

M: Quel est le niveau social des parents des enfants que vous accueillez ?

E1: On a de tout

M: En général c'est des enfants qui ont aussi des frères et sœurs ?

E1: Oui

M: Et ils sont aussi placés ?

E1: Oui

M : Est ce que les prises en charge en foyer sont plus longues qu'en famille ou pas du tout ?

E1 : Ça dépend, c'est les mêmes, tu peux avoir un enfant qui va rester deux mois comme deux ans, avec la famille d'accueil pareil. Moi, la MECS, elle a des familles relais, des familles d'accueil comprises dans la MECS, quand il y a un enfant qui était pas bien sur du collectif, il partait sur ces familles là, mais bon il y avait pas assez de places.

M : Dans mes autres entretiens, j'ai une assistante familiale qui m'a dit qu'en général ils privilégient le foyer surtout sur des plus grands et des périodes longues ...

E1 : Quand ils sont petits, on essaye qu'ils aillent dans des familles mais pas là tu vois on a une fratrie, avec le grand qu'on a viré et mis dans une famille et gardé les deux petits.

M: Par rapport à des problèmes de comportement ?

E1: Ouais, il était très fragile alors que ses frères ils vivaient bien le collectif. On en avait un aussi ou son frère était dans une famille d'accueil et un où son petit frère était dans une famille et après il y a aussi une autre fratrie, ils étaient trois, nous on avait la plus petite, ils étaient tous à la MECS mais dans des unités différentes, par l'âge, la grande 15 ans, le moyen 10ans et le petit ...

M: La c'est compliqué pour créer des liens

E1: Ils se voient avec la mère sur des visites médiatisés, mais les deux grands sont sur leurs téléphones et la petite elle profitait de sa mère ducoup.

M: Et là dans le foyer, t'as ceux qui voient leurs parents et d'autres non ?

E1: Ca c'est judiciaire, nous en fait on suit. Et après pour les visites, il y en a qui rentrent chez eux le weekend mais là c'était administratif, c'était la mère qui y arrivait pas et qui les plaçait, d'ailleurs c'est la fratrie que je t'ai parlé avec les trois dans trois unités. Et après les autres c'était que du judiciaire. Il y en avait une, la mère elle en avait rien à faire, quand il y avait des visites elle venait pas donc voilà comme ça. Et les visites il y en a c'est toutes les semaines ou une fois par mois. Dans les visites, nous on amène juste, c'est une éduc ASE qui fait la visite et il y a les parents et nous on revient le chercher. Nous on a pas de lien direct avec la famille. Parfois on l'a mais

en tant qu'éduc on doit se retirer de ca sinon on pourrait s'en prendre plein la gueule et donc en fait c'est l'éduc ASE qui est un peu notre médiation entre les parents et nous, nous et le juge et le juge et les parents. C'est eux qui ont tout sur les épaules. Ils parlent au juge devant les parents dans les audiences...

M: T'as assisté à des audiences ?

E1 : J'ai vu deux audiences. En tant qu'éduc on accompagne le gamin et il y a des juges qui te laissent rentrer, d'autres non. Moi je suis rentrée dans une, où une fille rentrait chez ses parents et l'autre c'est sa grande sœur qui avait 16 ans qui est rentrée chez elle mais pas celle qu'on avait, le juge il a relancé un an de placement.

M: C'était dans le bon sens ducoup

E1: Oui ça va mais même la gamine elle pleurait mais quand on lui disait tu veux retourner chez papa et maman, nous, elle disait non. Tu vois ...

M: C'est compliqué d'assumer devant ses parents ...

E1 : Un enfant c'est incroyable. Les petits, ils aimeront leurs enfants, n'importe quoi que leurs ont fait leurs parents, pour eux c'est normal, limite une éducation. A un certain âge, passé 14 ans c'est là ou ils se rendent compte que c'est pas normal et ils détestent leurs parents. Et puis les enfants tu les reçois parce qu'ils mangent pas, fin la maison est dégueulasse, ils les placent parce qu'ils peuvent pas s'en occuper et à chaque visite, ils ramènent 10 cadeaux aux gosses, des petits trucs mais la gamine elle dit regarder j'ai eu ca, j'ai eu ca et c'est une ambiance ...

M: C'est compliqué ducoup pour ceux qui voient pas leurs parents ...

E1: Ils y jouent sur ça aussi, c'est un peu comme les frères et sœurs. Il y en a un qui a son téléphone et va le montrer aux autres. Mais après là ils sont trop petits, ils ont des temps d'écran en fonction de l'âge. Par exemple, ils avaient une heure et demi d'écran par jour et c'était le mercredi et les weekends qu'on acceptait. Niveau règle c'est un cadre vraiment bien pour les faire repartir. Mais bon sur 50 gamins, si il y en a 10 qui repartent sur le bon chemin. Souvent ils repartent, je l'avais vu chez les ados, ils repartent comme leurs parents. Une ado elle voulait déjà un gosse, elle part comme sa mère, refait le vécu de sa mère.

M : Ca depend de combien de temps ils sont restés avec leurs parents aussi

E1: Elle, un peu, c'est elle qui faisait tout à la maison, alors qu'elle avait 10 ans. Elle se faisait bien violer la pauvre. T'as envie de les défoncer les mecs en face. Quand t'es éducateur, on te dit en formation, vous allez avoir des parents vous allez les insulter dans vos têtes et vouloir les mettre en prison et en face t'es là pour leur faire apprendre comment être parent.

M: Et là ça fait combien de temps que tu y es ?

E1: Deux ans à peu près

M: Vous avez combien d'enfants à peu près ?

E1: On en a 9 vu qu'ils doivent avoir chacun leur chambre

M: Et il y a combien d'éduc ?

E1: En tout, 6. Un le matin, deux le soir et trois la nuit. Après le mercredi on est deux mais pas en même temps et un le weekend vu qu'on a moins d'enfants. Mais le weekend, on a personne qui nous fait le repas donc c'est à nous de le faire et de faire les courses. Ducoup on prend les enfants avec nous, mais c'est un stress, surtout les garçons, ils mettent tout et n'importe quoi dans le caddie, il faut les surveiller tout le temps.

M: Quand vous avez des enfants vous avez des informations sur la scolarité ? il y en a dans le dossier ?

E1: Tu sais où est ce qu'ils sont passés, le chemin qu'ils ont fait . L'école demande le dossier scolaire aussi.

M: T'as son cheminement mais pas son niveau scolaire, tout ça ...

E1: Quand il y a un bon dossier, tu sais où il est passé mais pas plus

M: Les enfants qui sont au foyer, ils sont scolarisés près du foyer ou pas ?

E1: Alors j'avais que des primaires presque, les primaires ils étaient à l'école du village et après les collégiens, avec le bus mais pas trop loin, dans le secteur. Et on a des gosses qui sont placés loin des parents, mais la plupart c'est pas trop loin. Certains ont comprend pas pourquoi ils sont pas plus près mais bon c'est que ça les intéressent pas. La femme qui est plus loin que (Nom) et qui venait pas aux visites à (Nom). Mais les visites sont à (Nom). On les emmène et on entend qu'ils aient fini.

M: Qu'est ce que vous éducs vous mettez en place pour aider à la scolarité de l'enfant ?

E1: On met pleins de choses en place, on avait les jours de la semaine, les affiches et tout après il y a plein de trucs des calculs de dans les chiottes t'avait les multiplications, la carte du monde. et après du coup on faisait les devoirs avec eux et on s'aidait vraiment de tout, même les comportements, on a une roue du comportement et le pourquoi, qu'est-ce que ferait du bien, on les amène sur des feuilles , des trucs comme ça qui nous aide et qui les aide eux aussi et après les devoirs on s'aide des cours des profs. Et après par contre les ados tu vois, je les ai eu que pendant les vacances j'ai

pas eu ça ducoup. Tu vois, les ados, ils ont l'air de plus se démerder, c'est plus autonome, c'est plus comme tu es sûr tu as fait tes devoirs et tout mais c'est moins un accompagnement, à être sur le dos, on sort l'agenda....

M: En tant qu'éducateur vous participez à des réunions avec les enseignants ?

E1: Si, d'ailleurs c'était trop cool. que j'ai fait le collègue avec Les réunions parents profs on y était avec toujours un éducateur qui accompagne et on allait à la sortie avec la mère , l'enseignant ils nous prenaient et le gamin avec. T'as le parent, l'éducateur et la maîtresse.

M: Quand vous voyez les parents, ducoup pas beaucoup, ils vous posent des questions sur la scolarité ?

E1: Parfois, tu sais on se rencontre en deux deux quand les gamins ils y vont en weekend mais c'est rare, très rare même. Après t'as des familles avec qui tu t'entends bien et d'autres qui sont contre toi, c'est ça notre travail, de pas qu'ils soient contre nous parce qu'on est pas là pour leur piquer leurs gosses mais travailler avec eux pour qu'ils les récupèrent.

M: Et vous, vous faites des réunions, des points sur les enfants, tout ça vous parlez de leur scolarité ?

E1: Non, après oui oui ça arrive quand il y a un mot dans le carnet et tout, on reprend avec lui et quand c'est gros et ben on informe du coup les parents, on est là pour ça aussi et on se met en relation avec les profs et l'ASE, parce qu'on doit retourner les infos au judiciaire, là où ça prend les décisions. Après la maîtresse quand il y a des gros trucs, elle remonte aussi, c'est son rôle. Elle avait du mal en maths donc on était plus pointilleux sur ça dans l'aide aux devoirs. La plupart ce ne sont pas des lumières, ils ont beaucoup de difficultés. C'est pas le plus important pour l'ASE.

M: Sinon, quand vous communiquez avec les enseignants, vous le faites par quel biais ?

E1: La maîtresse, le truc qu'on avait c'est qu'on la voyait tous les soirs, donc souvent quand même directement communiquer avec les enseignants.

M: Vous utilisez pas forcément le cahier de liaison ducoup ?

E1: Ca peut nous arriver

M: Y-a-t-il des raisons qui vous font hésiter à communiquer avec eux ?

E1: Non pas forcément

M: Est ce que les réunions, entre les enseignants, les parents et vous, c'est suffisant ?

E1: Oui, parce que tu fais un point tous les trimestres et si ça va pas t'as des rdv avec la maitresse entre, mais je trouve ça bien sur la continuité du travail du gamin. Et ça fait pas trop pour les parents.

M: Et la les réunions que vous avez avec les enseignants c'est en individuel ?

E1: Dans la classe, sur le bureau des enfants.

M: Et après sinon les parents ils viennent pas aux réunions parents enseignants en collectif, tout ça

E1: Non en général et après on a eu un parent qui avait demandé à l'éduc ASE pour accompagner une sortie où l'école demandait des accompagnateurs. Et il avait eu le droit. Après c'est pas nous qui choisissons c'est plus haut. Nous on est là pour l'hébergement et l'accompagnement quotidien des gamins. On est sous les ordres du juge et quand c'est administratif on est sous les ordres d'un éduc ASE. Et j'y pense mais on fait parfois des PPA, des projets personnalisés d'accompagnement. On en fait tous les 6 mois ou tous les ans, ça dépend. Quand il y a un gosse qui arrive, tu l'observes pendant 1 mois et tu prends le PPA d'avant. Et ben dans les PPA on parle pas d'école, comment ils sont à l'école, leur niveau scolaire. Il a redoublé, ça va être marqué mais on va pas dire qu'il est très mauvais à l'école.

M: Alors que ça fait partie de son accompagnement aussi. Si il y a des problèmes de comportement à l'école en général il les a au foyer aussi

E1: On a eu une gamine, c'était le sex, elle avait 5 ans elle parlait mieux de sexe que moi, elle a tenté des trucs et tout. Un jour, on a été convoqué parce que la gamine elle dessinait des zizis partout, pour un garçon qu'elle aimait. Ça ça avait été remonté en tant qu'éduc et elle m'avait parlé de beaucoup de choses et là il avait fallu que je fasse un écrit que je remonte au juge, et tu te dis que tu vas jouer sur son avenir. Elle est toujours là.

M: Et après t'as les enfants replacés, ou c'est un peu la désillusion

E1: Nous ça nous est arrivé, on avait trouvé enfin une famille relais pour une gamine pour le weekend pour qu'ils sortent un peu, même si c'est qu'une fois par mois, parce que ça leur fait du bien de sortir et changer d'air et on dépose la gamine et la le mec nous dit, ils me payent que 150€ le weekend donc non au final, d'habitude il garde des autistes à 300€ donc là c'était pas assez pour lui. On est reparti et on était dans une situation compliquée, elle avait un faux espoir, elle pensait que c'était à cause d'elle.

M: Leurs vies elles sont compliqués de toute façon, la scolarité, la construction

E1: La construction, les valeurs, tout ce qui est social, les codes sociaux

M: Et après les enfants sont perturbés aussi après les visites

E1: Ceux qui rentrent chez eux pour les weekends ou les vacances, faut tout recommencer. Ce n'est pas que à la MECS. De toute façon les parents ils leur disent jamais non, comportement, sommeil...

M: Non c'est sur.... Merci en tout cas pour le temps passé ensemble et toutes ses informations.

E1: Avec plaisir, j'espère que ça te sera utile et hésite pas si t'as besoin d'autre chose.

#### Entretien 4 (Assistante familiale)

M: Bonjour, merci de me recevoir.

A3: Avec plaisir, j'espère que je pourrais t'aider. D'ailleurs on a eu une réunion hier donc ça pourra peut être t'aider. On voit qu'il y a de la relève c'est bien mais pour combien de temps. Il y en a qui repartent aussi vite qu'ils sont arrivés.

M: Comme ça vous aurait plus de personnes pour faire vos relais et partir en vacances ...

A3: La c'est pareil pour prendre des congés c'est compliqué, elle va en relais. Après je peux soit les prendre tous, soit aucun mais c'est pas des vacances. On les a pris 4 jours pour le pont, et A il faut le surveiller tout le temps, il veut jamais faire la même chose que les autres, c'est usant. C'est hyper compliqué quoi. Avant ils donnaient 5€/ jour/ enfant et aujourd'hui c'est 20 vu que certains ont rouspété. Mais c'est pas 20€ par jour qui vont changer grand chose, surtout qu'il leur faut une chambre chacun et ça oblige à avoir des locations plus grandes et donc plus chères. Moi je dis on aurait seulement un weekend par mois pour souffler mais c'est pas possible parce qu'il y a personne pour prendre des relais. Hier la nouvelle chef nous disait qu'elle réfléchissait à nous mettre un weekend par mois, parce qu'ils font la promotion du métier là. Ils ont fait une petite vidéo avec certains assistants familiaux qui en font la promotion. C'est des nouveaux, moi ils m'avaient proposé mais je leur ai dit que je pouvais pas vendre du rêve, je peux pas faire la promotion d'un métier ou je trouve plus d'inconvénient que d'avantages. C'est du mensonge quoi. Je peux pas vendre quelque chose qui est pas vendable. Et puis c'est tout le temps. Sauf quelques enfants qui vont chez leur parent mais bon c'est pas guère mieux il faut tout refaire après.

Ils se protègent d'abord eux, ils pensent à eux, après aux enfants et nous en dernier. C'est l'aide sociale aux parents. Les parents demandent des droits de visite, on nous demande pas si on peut l'amener, si on a pas rendez vous, surtout que les parents ne travaillent pas, il y en a une petite minorité qui travaille mais autrement une grande partie ne travaillent pas et c'est à nous et aux enfants de s'adapter. Les droits de visite les mercredis ils les gardent pour des enfants sur (Nom), donc nous ils loupent l'école,

de toute façon la scolarité c'est pas important. Déjà un gamin qui veut travailler, qui s'intéresse à ce qu'il fait à l'école, à mon avis, ça en ferait un de moins dans les rues, mais bon, notre avis il est pas pris en compte. Il y aurait pas besoin de faire la promotion du métier sinon.

M: Normalement avec les films et débat autour de ce sujet ça devrait aider. Après j'ai assisté à un ciné-débat sur le film "Ma vraie famille", je sais pas si vous connaissez mais à la fin des questions se sont posées sur la scolarité de l'enfant et le fait de dire ou non aux enseignants que l'enfant est placé.

A3: Moi j'estime que oui un petit peu même si on ne peut pas tout dire.

M: Eux ils veulent pas pour pas stéréotyper

A3: Ils sont étiquetés de toute façon et puis de savoir ça pourrait expliquer certains comportements

M: S'ils ont été en visite la veille, ça peut expliquer leur comportement de la journée et éviter de le réprimer parce qu'il exprime ce qu'il ressent de manière différente, "c'est pas de sa faute". Et ça sans formation des enseignants.

A3: A mais je sais pas combien de temps ça va durer l'ASE mais j'ai bien peur que dans quelques temps il y en ait plus.

M: Ils se rendent pas forcément compte de ce qui se passe sur le terrain non plus, ils sont dans les bureaux ...

A3: Moi un jour j'ai une éducatrice qui m'a dit pourquoi vous les prenez pas en vacances avec vous les enfants, quand j'avais posé des congés et qu'ils trouvaient pas de relais. Je lui ai dit vous prenez vos dossiers vous quand vous partez en vacances, vous vous travaillez avec des dossiers, quand vous en avez marre vous les mettez dans le placard et puis vous passez à autre chose. Nous on travaille avec des enfants donc on peut pas les mettre au placard. Moi je veux bien mais si vous le savez ça va pas le faire haha. On a des enfants qui sont pas toujours faciles, les parents des fois aussi, on a l'ASE qui est pas terrible, ça fait beaucoup à porter sur les petites épaules, même si elles sont larges.

M: Et puis vous avez votre vie aussi

A3: Sa vie elle est un peu à côté ... Moi je vois maintenant j'ai mes petits enfants et combien de fois mon petit fils il me dit "Mamie j'en ai marre on peut jamais rien faire que tous les deux" et puis avec A c'est compliqué. Quand j'ai commencé mon fils aîné avait 6 ans et le second avait 3 ans et ils disent rien mais ils sont embarqués quand même. Même si on leur en avait parlé, ils étaient ok mais ils savent pas à quoi s'attendre, ils disent oui mais ils savent pas ce que ça va impliquer et c'est maintenant défois qu'ils disent tu te rends pas compte nous on était petits et il y avait toujours les



autres. Après on se dit merde. Et la je me dis je suis en train de faire à mes petits enfants ce que j'ai fait vivre à mes enfants, mais ils ont rien demandé quoi ... Certaine moi je l'ai choisi ce métier mais pas eux et ils sont embarqués. C'est un beau métier je dis pas mais c'est compliqué et puis on est pas aidé. Moi je dis on aurait seulement un weekend par mois pour souffler, sans se prendre la tête pour les congés. Si on peut les prendre quand les enfants sont en camp. Donc il faut qu'on commence à chercher une colonie, un camp pour pouvoir se greffer dessus et encore on nous appelle parce que ça se passe pas bien. Quand on me demande de faire la promotion c'est pas possible.

M: Ou alors va falloir que ca change

A3: Mais que ca change vite alors parce que je pars bientôt, c'est devenu compliqué, il y a plein de paperasses. Alors qu'avant c'était pas comme ça, on était plus encadré, après il y avait moins d'enfants placés. Hier, on nous a dit qu'il y avait 358 enfants placés dans le (Nom) (famille et MECS) pour 73 assistants familiaux, et on en a 5 en plus comparé à l'année dernière. Il y en a qui attaquent très tard, après avoir bossé ailleurs. Les gens commencent tard. Moi, mon premier placement j'avais 28 ans, j'ai fait autre chose avant et la première qu'on m'a placée elle avait 18 ans elle était dans un IME et j'avais peur de pas y arriver, elle avait déjà fait plusieurs familles d'accueil et puis finalement elle est restée jusqu'à 21 ans et après elle est partie en ESAT. On avait des éducateurs qui passaient, maintenant les éducateurs, ils appellent une fois tous les 36 du mois, ils passent pas, jamais. Si là parce qu'elle connaissait pas les enfants et que c'était une nouvelle. Alors on a une synthèse pour les enfants une fois par an, et une grande synthèse avant qu'ils repassent en jugement donc tous les deux ans, mais autrement si il y a un soucis on peut les appeler mais comme là il y en a 4 sur une douzaine. Les éducateurs ils font comme les familles d'accueil, ils viennent, ils restent 10 jours, un mois et ils s'en vont parce qu'ils ont une charge de travail trop importante. Je pense qu'il y a un gros problème au sein de l'ASE....

M: Mouais, c'est pas facile. Ducoup là vous avez 2 enfants placés ? Qui ont quel âge ?

A3: Oui, qui ont 16 et 8 ans et demi.

M : Ah, il a 8 ans, il est déjà pénible

A3: Oula, il était pénible bien avant

M: Et ça fait combien de temps que vous les avez ?

A3: F ca fait 12 ans, elle avait 4 ans et A ca fait 3 ans et demi

M: Est ce que vous connaissez le niveau social des parents ?

A3: Heu, A, son papa est inexistant depuis qu'il est placé parce qu'il veut rien avoir à faire avec les éducateurs, ducoup il voit pas ses enfants mais c'est pas grave, surtout

qu'il travaille pas. La maman dit qu'elle travaille mais je sais pas. Elle m'a dit qu'elle fait des sacs d'aspiration pour les climats et elle a cassé la machine parce qu'elle en a fait deux fois plus que ce qui est demandé. C'est pour ça que j'ai des doutes. Et F, son papa travaille et sa maman non.

M: Et la pour A et F, ils ont d'autres enfants ?

A3 : Oui

M: Et ils sont placés aussi ?

A3: Plus parce que, tous les frères et sœurs de F sont majeurs sinon sur 4 enfants ils étaient 3 placés. Et A, ils sont 6, et il y en a 3 qui sont majeurs maintenant et les 3 autres sont placés.

M: Et ils l'étaient tous ?

A3: Ils l'étaient tous sauf le plus grand. Ils étaient 5 placés. Ils ont les allocs donc bon ils continuent. Une fois j'ai entendu dire par la maman, je gardais un enfant ou la maman en avait 5 et elle attendait le ou la 6ème, j'ai voulu dire à l'éduc ça va faire quoi. Il m'a dit mais la liberté vous en faites quoi? La liberté de faire des enfants pour en faire des personnes malheureuses toute leur vie. S'ils touchaient pas les allocs ils en feraient moins. Ça coûte un enfant, la si on l'a pas et qu'en plus on a l'argent, c'est vite fait de faire un enfant.

M: En Angleterre c'est pas comme ça, dans les recherches pour mon mémoire, j'avais lu que chez eux, ils limitent le nombre d'enfants sinon ils enlèvent les allocations.

A3: Moi je trouve ça tout à fait logique. C'est fou de les toucher sans s'en occuper. C'est sûr que la France elle se repeuple comme ça. Je suis pas sûre que la solution soit la bonne.

M: Il y a pas plus d'assistants familiaux ou de place en MECS pour autant.

A3: Ah non les gamins ils les mettent dans des hôtels.

M: Il y a les placements à domicile aussi.

A3: Oui ça évite de les mettre dans des hôtels. Après c'est plus dans les grandes villes. Donc ils font des placements à domicile. J'ai gardé une jeune de 1 mois et demi à 12 ans et ensuite elle a été 2 ans placée à domicile chez sa maman, et là maintenant il y a plus de placement. En fait les placements à domicile qu'ils font c'est avant de les placer, de les dispatcher. Maintenant les placements à domicile, ils ont l'AMO qui passe de temps en temps et si ça va pas ils font des placements à domicile avec des éducateurs, des suivis, des travailleuses familiales qui vont à domicile et si après ça va pas ils les placent en famille d'accueil. Ça veut dire qu'on va jusqu'au bout du bout.

M: Et à partir de quel moment on estime que ça va pas ?

A3: Je sais pas, ils doivent avoir une grille. Déjà à partir du moment où il y a besoin d'une AMO ou d'une TSE c'est que ça va pas. Donc je sais pas sur quoi ils se basent, on a pas les mêmes critères.

M: Ducoup là, F et A c'était leur premier placement ?

A3: F est venue directement. A, il y a eu une famille d'urgence une semaine et après il est arrivé mais oui premier placement.

M: Et là l'adaptation pour eux elle s'est bien placée dans la famille ou ça a été compliqué?

A3: F, elle s'en souvient pas, mais ça a été compliqué, c'était une petite peste, je veux, j'ai envie, il faut, elle était assez méchante avec les autres. Et pour A, au départ il est arrivé avec sa petite sœur, j'ai eu une fratrie, il avait 5 ans et demi, elle avait 4 ans et je les ai gardé 9 mois tous les deux, c'était l'horreur. Sa sœur elle avait le dessus sur lui, c'était le chef, qui lui en collait une, et donc j'ai dit que c'était plus possible.

M: Surtout que vous aviez pas que eux ...

A3 : Il y a pas que eux et puis même entre eux ça allait pas. Ils se disputaient tout le temps et puis lui il disait trop rien. Ils sont pour placer les fratries mais parfois c'est plus malsains qu'autre chose. Ducoup la petite a été placée dans une autre famille d'accueil. Après son caractère à lui s'est bien affirmé, je pense qu'elle l'étouffait. Donc au début lui ça allait, il était mignon mais sa sœur le bouffait. La ça fait un an et demi que c'est très compliqué.

M: Par rapport aux droits de visite ou même pas ...

A3: Par rapport à rien. Fin, je suis pas psy n'y rien, il a été diagnostiqué très haut potentiel, il est hyperactif, il a des problèmes de comportement, il dort mal la nuit, il a des troubles du sommeil. Donc le matin quand il se lève, il est énervé, fatigué, excité et c'est toute la journée comme ça. C'est usant. Il y a un âge pour tout et là j'ai plus cet âge. C'est un enfant, il voit la psy régulièrement, toutes les semaines maintenant, une demi heure, il voit la pédopsychiatre 3 fois par an 45 min. Donc c'est pas en les voyant 30 min qu'ils arrivent à voir vraiment. Pendant ce temps, il arrive à se contenir mais qu'ils viennent chez eux une semaine et on en reparle après.

M : Ah mais oui les enfants ils savent faire semblant. Dans ma classe, j'en ai un avec des problèmes de comportement et quand j'ai été visité il l'était pas. Quand mon PEMF est parti il a recommencé comme avant.

A3 : Ah mais c'est sûr et c'est pour ça que je leur ai dit qu'il faudrait peut être qu'il soit observé pendant 15 jours dans un certain milieu, pas forcément hospitalier, dans un endroit avec une observation et des personnes qui seraient là pour lui. Ils m'ont dit ah oui très bien mais ils le feront pas alors que c'est un enfant je pense qu'il a une double personnalité. Un jour il arrive, il fait ses devoirs, pour les devoirs il y a pas de soucis, il apprend très bien et très vite, et il me demande de regarder la télé. Je lui dit que oui il peut la regarder un peu mais qu'après on change de programme pour regarder les actualités. Quand j'ai changé, il est parti dans sa chambre en tapant des pieds, en balançant tout. Le moindre grain de sable ça suffit et puis parfois il y a rien et sans savoir ni pourquoi ni comment on l'entend qui saute, qui tape, c'est fou quoi. Il est peut être bipolaire je sais pas

M: Mais les psy, ils le voient pas ça ?

A3: Non parce qu'il est pas comme ça avec eux, une demi-heure tout va très bien et la psy elle dit que oui il est pas facile, qu'il est très têtu mais il y a plus que ça mais ils le voient pas. J'en ai eu des têtus mais des têtus aussi ... manipulateur, menteur. L'autre jour il donne un grand coup de pied dans la porte des toilettes pour l'ouvrir, mon mari lui dit que la porte à une poignée, il lui dit eh ben je l'ai bien ouvert comme ça. Il vous soutiendra que c'est pas vrai, tellement que moi je pense que quand il le soutient, il le croit lui même. Moi je sais pas ce qu'ils attendent mais c'est un gamin à 15 ans il va tuer quelqu'un. Il a des excès de violence, moi un jour à table il me regardait mal, avec un répondant pas possible, je sais plus ce que je lui ai dit et le verre d'eau blim. Moi je leur ai dit, je veux pas rentrer la dedans. Ça peut pas durer comme ça. Moi cet enfant j'ai l'impression que j'ai plus rien à lui apporter, il avance plus avec moi, je sais pas faire. J'ai pas la matière. Je sais pas comment il faut faire. Ils m'ont dit "soyons clair Madame si je vous dis que cette situation elle va durer plusieurs années parce qu'on a pas de solutions". Moi je lui ai dit non je pourrais pas durer comme ça plusieurs années. Même pour lui, ils vont rien faire pour le sortir de là, c'est ça qui est terrible. Si il est comme ça c'est qu'il est en souffrance, tant qu'ils vont pas trouver le coeur du problème. Moi je pense que le coeur du problème je l'ai mais ils font rien pour. C'est de la folie quoi. Ce gamin depuis qu'il est placé il a jamais revu son père. Ça le bouffe quoi. Ils ont qu'à chercher des solutions pour qu'il le voit même si apparemment c'est un papa avec des gros manques éducatifs.

M: Même s'il l'avait qu'au téléphone, on demande pas la lune. Si le père il veut pas voir l'enfant, l'avoir au téléphone, tu peux pas le reconnaître dans la rue si demain tu le croises, c'est absolument pas pareil. Et l'enfant il arriverait peut-être à se reconstruire.

A3: Ils ont le numéro de téléphone du père, quand il va chez la psy, ils ont qu'à l'appeler, mais non quand il va chez la psy, on joue au Uno. Je pense que ce serait plus utile. La dessiner, jouer au pendu c'est pas le plus adapté.

M: Ça fait combien de temps que vous faites ce métier ?

A3: Ça fait 31 ans.

M: Ca fait quelques années en effet. Et les enfants que vous avez eu c'était plus sur du long terme ou court terme ?

A3: Oui, donc la première s'était K, elle était très très retardée, elle était en IME, elle avait 18 ans et dans sa tête elle en avait 7-8. Elle est restée 3 ans et après les weekends et les vacances. Elle a du rester 5 ans. Ensuite, un autre qui est arrivé il avait 18 mois et il est resté jusqu'à 14 ans. Lui il a voulu repartir chez son papa, ça c'est mal passé par la suite.

M: Il a été remplacé ?

A3: Il a été remplacé, il a fait de la prison et maintenant il est décédé. Il s'est fait passé à tabac, il y a 3 ans par son ex copine et le nouveau copain de son ex copine. Ensuite, il y a eu C, il est arrivé à 3 mois et est parti à 13 ans et demi. Quand il est reparti il était en foyer, nous s'était compliqué c'était un gamin, il partait chez les voisins, il allait piquer à droite à gauche, il était violent, plusieurs fois il m'a provoqué. Après il est reparti parce que moi j'étais en arrêt et c'est mon mari qui s'en occupait. Un jour il a pété un plomb et il a appelé l'éduc pour le récupérer. Il a été en foyer, puis en famille d'accueil thérapeutique. Rien n'a fonctionné. Il s'est retrouvé à 18 ans à la rue. Il est en prison depuis 2015 je pense, il a pris 11 ans pour agression d'une personne âgée.

M: Mais sinon ils s'en sortent bien les enfants placés

A3: C'est pour ça je vous dis il faut pas changer les statistiques, il faut qu'ils aient raison de toute façon. Ensuite, il y a eu O, 1 mois et demi quand elle est arrivée et 12 ans, elle elle est repartie chez sa maman.

M: Il y en a quand même qui repartent... Et elle a été remplacé ?

A3: Non non.

M: C'est un placement qui a marché

A3: C'est le seul jusque-là. Ensuite F qui est toujours là, donc 4 ans et la fin je sais pas peut être demain. Ensuite, entre temps, j'ai eu un petit autiste de 1 mois et demi à 3 ans, qu'on a pas gardé parce que rien n'était mis en place, qu'on m'écoutait pas, que pendant 2 ans je l'amenaient à la crèche il tapait tout le monde. Et un jour, il a balancé un camion sur la tête de ma petite fille et ça a été le déclic. Ils veulent rien faire, moi à un moment, faut ... Moi entre mon boulot et ma famille c'est choisi. Après ça n'a pas été facile, quand il est parti on a pleuré. Et ensuite tout a été mis en place.

M: Il leur faut un déclic là haut aussi

A3: Mais c'est terrible quoi, ça fout les boules. Moi j'ai pleuré pendant je sais pas combien de temps. C'est plus simple d'ignorer. C'est pour ça que l'ASE, l'aide sociale à

l'enfance je suis pas sûre. Et après j'ai fait quelques relais pendant que les collègues partent en congés. J'ai eu un petit handicapé là, pendant 3 semaines au mois d'août. Et après A et sa sœur.

M: Ducoup au maximum vous en avez eu trois en même temps ?

A3: Oui mais c'est compliqué parce que ça demande beaucoup et j'ai sûrement plus l'énergie nécessaire pour donner à autant. Je préfère bien avec moins, que d'en avoir un de plus pour peut être la paye, deux ça me va et les relais de temps en temps.

M: Est ce que vous avez des informations sur la scolarité des enfants que vous recevez en placement ?

A3: Quand ils arrivent chez nous on sait très peu de choses, on sait quasiment rien, on apprend au fur et à mesure.

M: Vous connaissez la liste des écoles qu'il a fait mais c'est tout ?

A3: Même pas. On sait le minimum du minimum pour pas qu'on parte avec des préjugés. Mais ca c'est pareil c'est dommage, on en saurait davantage sur le vécu de l'enfant avant qu'il arrive il y a des choses qu'on pourrait comprendre et mieux appréhender et puis quand on dit il se passe ça, on nous dit "ah mais vous saviez pas, on vous a pas dit". Défois on en saurait plus je pense que ca serait plus efficace. C'est dommage, vraiment, pas question de curiosité mais au moins savoir.

M: Comme nous en tant qu'enseignant on demande pas à tout savoir mais savoir pourquoi il est placé déjà ça peut aider à comprendre certains comportements.

A3: Pour certains on a des doutes et un pour qui on a vu dans les journaux que ses parents avaient été incarcéré pour viol donc on se doute que c'est la raison du placement mais on nous le dit pas.

M: Mais ducoup ca peut expliquer certains comportements violents ou autre

A3: Mais bien sur, généralement c'est carence éducative

M: C'est large

A3: Ca ouvre la porte à tout et n'importe quoi

M: Et après ils disent que c'est pour pas les cataloguer

A3: Mais ils sont catalogués de toute façon, dans les papiers qu'ils donnent au début d'année, assurance, les machins, ils peuvent pas le ramener le lendemain comme les autres parce qu'il faut faire signer aux parents donc défois c'est quand on le voit deux

semaines après, donc déjà rien pour ça. Après qui dit enfant placé, dit enfant pénible, compliqué

M: Le soir au portail aussi

A3: Donc bien sûr que oui ils sont étiquetés, catalogués. Ils vivent avec une étiquette. Ca serait le fils ou la fille à tout le monde ça se passerait pas pareil. Ces enfants pour s'en sortir il faut qu'ils en veuillent. C'est un peu les pestiférés... Alors que bon si ils sont placés c'est pas leur faute, mais celle des parents à la base, eux ils ont rien demandé.

M: Et ducoup pour la scolarité de l'enfant, vous les mettez au plus près ou pas forcément ?

A3: Oui généralement, "on décide", on décide rien, on propose, oui là ou ca nous arrange à condition que ce soit adapté à l'enfant mais autrement oui.

M: Et pour F, pour (Nom)?

A3: L'orientation s'est faite quand j'étais malade, donc ben personne c'est pas trop occupé de savoir et bon elle savait pas trop et après quand j'ai rattaqué on s'est débrouillé de trouver au mieux. Mais bon c'est pas le mieux qu'on a fait, parce que personne s'en ai occupé à l'ASE donc on a fait au moins pire. Elle a fait des stages, ça c'est bien passé mais ca lui plait pas. Elle est partie pour deux ans de CAP et elle va le finir pour avoir quelque chose mais en général elle était prise et elle a pas voulu y aller. Moi je pense que le général était plus adapté mais bon.

M: Est ce que vous pensez que le placement peut conduire à une rupture sur le plan scolaire ?

A3: Je sais pas si c'est le placement qui peut conduire à une rupture mais de toute façon l'école c'est pas important. Quand on voit les psy c'est toujours en période scolaire, quand on voit les parents c'est toujours en période scolaire. Donc un enfant qui a pas vraiment envie de s'investir ça peut être la bonne solution pour qu'il flanche. En même temps ça aide pas mais il serait pas placé ca aiderait pas non plus. Donc je suis pas sûre que ce soit le placement qui fiche en l'air la scolarité. C'est plus l'histoire par elle-même, ils ont des lourds boulets au pied, qu'ils traineront tout le temps.

M: Et après qu'est ce que vous mettez en place pour les aider au niveau de la scolarité ?

A3: On aide aux devoirs, on essaye de pousser à ce que les devoirs soient faits, encore faut-il que les enfants les prennent. Après il faut que l'enfant ait envie de s'investir aussi, on a beau faire ce qu'on peut, si ils sont pas dans le truc, ils sont pas dans le truc, on va pas faire des prix nobel s'ils ont pas envie d'avancer.

M: Et après vous faites des sorties pédagogiques avec eux ou pas ?

A3: Non pas spécialement, les sorties avec A déjà c'est compliqué, quand il fout tout en l'air tout le temps. Quand on a visité des musées en Lozère, on le cherche, nous on est là, lui il est parti. Après le cinéma c'est pas possible il parle tout le temps. Même quand quelqu'un vient, autant il peut rester dans sa chambre avec nous, autant quand quelqu'un vient allez hop, il est là et blabla et si on lui demande d'aller dans sa chambre c'est des crises. Un enfant comme ça ça bouffe la vie de toute la famille. Il y a plein de choses qu'on fait pas du coup. C'est pesant.

M: Et dans les familles relais c'est pareil ?

A3: Ah oui oui donc quelque part c'est rassurant. Même quand il était en colonie en deux semaines, la directrice la cerner niquel. Alors que moi que je leur disais depuis des mois et des mois. La vu que c'était écrit par quelqu'un d'autre que moi ils l'ont pris en compte. A partir du moment où nous on dit quelque chose on nous écoute pas, on vit au quotidien avec, on sait comment ils fonctionnent mais ce qu'on dit ça sert vraiment pas à grand chose.

M: C'est que dans le département ?

A3: Je pense que dans le (Nom) on est bien loti, quand on entend parler dans les départements autres, non c'est pas pareil ils ont l'air d'être beaucoup plus écoutés, plus encadrés. Pour les congés ils s'arrangent entre eux, si ils ont trouvé une collègue pour garder les enfants c'est bon, nous on peut pas faire ça. Faut que ça passe par l'ASE. La pour le camp d'A c'est pareil c'est moi qui est trouvé le camp, en fonction de quand ça m'arrangeait moi et après je leur ai dit, ils ont rien dit mais ils ont pas l'habitude quoi. Alors qu'ils nous laisseraient nous dépatouiller entre nous ça serait plus simple pour eux et nous on se connaît on sait qui pourrait prendre quel enfant. Apparemment dans le lot il y a ça. Et après nous les congés nous sont payés tous les mois donc ce qui fait que quand on prend des congés c'est sans solde et plusieurs fois on a demandé si on pouvait pas ne pas nous payer les congés et si il y en a qui prennent pas de congés que a ce moment là que l'équivalent des congés fasse un treizième mois. Dans le (Nom), ils le font. Parce que je suis persuadé qu'il y en a qui prendraient des congés mais le fait que ce soit sans solde, ça freine.

M: Est ce vous participez à des réunions avec les enseignants ?

A3: Oui je vais aux réunions d'école qu'il y a

M: Réunion parents profs tout ça ?

A3: Oui oui et les éducateurs sont pas forcément dispos pour y aller.

M: En théorie, ils doivent venir avec vous ?



A3: A ce je sais pas j'en ai jamais vu, sauf pour le collègue une fois mais ducoup c'est rarissime.

M: Ils ont tellement d'enfants aussi ...

A3: Mais bon à savoir qu'on ne prend aucune décision de quoi que ce soit, qu'on ne signe rien

M: C'est les parents qui doivent tout signer ?

A3: Oui, ou le conseil général si il y a une délégation de l'autorité parentale, mais nous on décide rien.

M: Et après quand vous avez des réunions avec les psychologues, tout ça, vous parlez de la scolarité de l'enfant?

A3: Oui, on survole. Mais de toute façon les psy la scolarité ça les intéresse pas, tous ceux que j'ai vu ils disent que la scolarité c'est pas important.

M: Alors que pour eux c'est un moyen de sortir de l'engrenage dans lequel ils sont

A3: Oui il me semble qu'un enfant qui accrocherait , qui se mettrait à bosser il aurait plus de chance de sortir de là, pour pas retomber dans les mêmes travers. Moi je pense que le travail scolaire ou le travail plus tard ...

M: De toute façon le travail scolaire permet d'avoir le travail de plus tard

A3: Oui c'est ça, mais bon ils ont une telle image, moi je vois R, il disait toujours quand je serais grand je voudrais une moto, je lui ai dit qu'il fallait qu'il travaille bien à l'école, que ça lui permettrait d'avoir un bon métier et après il pourra s'acheter une moto. Il m'a dit de toute façon je m'en fous je ferais comme papa, j'irais au conseil général, on me donnera des sous. L'image qu'ils ont c'est pas l'image du boulot quoi, puisque les  $\frac{3}{4}$  des parents sont à la maison et ils ont le dernier écran plat, les derniers DVD, c'est hallucinant. Ça donne pas envie d'aller se lever le matin pour aller bosser. Se lever pour aller bosser et ramener un SMIG ou avoir 6 mômes et les allocs je pense qu'ils ont choisi, sans compter qu'ils ont des bons pour aller faire des courses, le loyer il est payé, donc c'est de l'argent de poche en fait qu'ils ont. Nous, l'argent de poche en fin de moi on en a pas tant que ça, en travaillant. La société est vraiment mal faite, elle est plus faite pour des assistés.

M: Surtout qu'en ce moment du travail si ils veulent en trouver ils peuvent

A3: C'est ça qui est dingue, il y a du boulot à la pelle, des chômeurs à toc, je comprends pas.

M: Ducoup le parcours scolaire de l'enfant est- il retracé dans leur dossier ?

A3: Il est retracé parce que, moi perso j'envoie les bulletins, mais c'est succinct. C'est pas une priorité.

M: Et après pour les enfants qui voient leur parent vous parlez de la scolarité ?

A3: Ça dépend, il y a des parents avec qui on parle pas parce qu'on peut être menacé, avec les parents actuels il y a pas de soucis mais il y a eu des parents le fait que leur enfant soit placé chez nous c'est compliqué pour eux, donc ils nous en veulent à nous, on est une cible facile quoi. Et moi je suis allé récupérer des enfants en droit de visite avec une bombe dans la poche et un jour j'ai été accueilli avec un couteau de cuisine, ce jour là ma soeur était venu avec moi et je lui avait dit "Tu restes dans la voiture et si je suis pas descendu dans 10 minutes t'appelles les flics quoi". C'est pas rassurant. Après oui avec les parents on peut parler du comportement. Il ya des parents avec qui c'est compliqué, ils sont pas aptes à avoir des conversations sur ces sujets, parce qu'ils sont eux mêmes en ESAT ou autre et sont pas très aptes à avoir ces conversations. Je suis pas sûre non plus que ça les intéresse, ils voient leurs enfants une heure ou deux et ça suffit, ils repartent sans savoir comment ça se passe. Sinon oui on peut échanger sur la scolarité, le comportement, mais pour moi la scolarité ça a pas été la priorité des parents, puisque j'ai eu des parents incarcérés, des parents handicapés mentalement.

M: Et pour les enfants dont les parents sont incarcérés il y a des droits de visite ?

A3: Il y en a une fois par trimestre. La maman était à (Nom), le papa à (Nom) et il y avait une éducatrice, qui avec l'une ou l'autre des assistantes familiales qui les accompagnaient, vu que c'était une fratrie. Et les enfants voyaient leurs parents au parloir, ce qui est très traumatisant. Celui qui est en prison actuellement, il a attaqué d'aller voir ses parents en prison il avait 5 ans, quand il revenait c'était des nuits et des nuits de cauchemars où il arrêtais pas de me dire j'entends des clés dans la serrure. c'est assez traumatisant pour les enfants. Je trouve que c'est trop jeune pour comprendre pourquoi il est en prison et les éducateurs ils sont pas toujours là pour expliquer, papa il est en prison parce qu'il a fait des choses qu'il avait pas le droit de faire mais quoi.... On est pas préparé à ça, on sait pas comment aborder le truc, qu'est ce qu'on peut dire, qu'est ce qu'on peut pas dire, c'est compliqué. Et puis comment il va réagir. Et puis après là moi c'était un enfant très très porté la dessus, je le laissais jamais avec une petite que j'avais à ce moment-là, ça aurait dérapé, d'ailleurs plus tard en foyer ça a dérapé, il y a eu des plaintes de déposée. Est ce que c'est inconscient, une reproduction de ce que leurs parents ont fait. Eux ils doivent bien avoir une raison pour reproduire le schéma de leurs parents

M: C'est là ou les psys devraient faire quelque chose, si ils arrivaient à trouver pourquoi, parce que ça a l'air d'être une majorité, ils cherchent à reproduire ce qu'on fait leurs parents, doit bien y avoir une raison pour eux. Ça doit être à peu près le même fonctionnement pour tous.

A3: Probablement oui. De toute façon rien n'est fait pour les sortir de ce système, honnêtement pas grand chose, placer un enfant en famille d'accueil c'est un fait mais si on donne pas à cette famille d'accueil les moyens pour le sortir de là, je sais pas ou elle est l'efficacité. J'ai l'impression qu'on est parallèle, on voit pas les choses de la même manière, on se retrouve pas quoi et c'est dommage parce qu'il y en a pleins qui restent au bord des routes et à 18 ans ils sont lâchés.

M: Parce qu'il y en a pas beaucoup des jeunes qui peuvent rester après 18 ans.

A3: Après il faut des contrats jeunes majeurs, si ils continuent leurs études.

M: Ils prennent pas trop de risques, il y en a peu des enfants qui font de longues études.

A3: Oui il y en a très peu. Il propose à 18 ans un contrat jeune majeur à tous les enfants jusqu'à 21 ans et donc ils font des contrats de 3 mois et si le jeune il adhère pas on l'arrête là. Faut pas forcément leur laisser le choix

M: Et puis ça peut ne pas leur plaire et c'est juste que c'était pas la bonne voie. Combien il y en a aujourd'hui des personnes qui changent de voie d'étude ou font des reconversions.

A3: On a le droit d'aller faire autre chose. Alors qu'avant les contrats jeunes majeurs c'était jusqu'à 21 ans, maintenant ils nous disent qu'ils s'adaptent à l'enfant avec ces nouveaux contrats mais je trouve que c'est une drôle de façon de s'adapter mais on a pas du tout la même vision, je sais pas sur quoi ils se basent. Et la majorité des éducateurs n'ont pas d'enfants. Ils ont pas d'enfants mais ils vous disent comment il faut faire. On marche sur la tête.

M: Quels sont vos biais de communication avec les enseignants ?

A3: Les mails, le cahier de liaison et le téléphone de temps en temps. Apprend défois c'est cahier de liaison et mail parce qu'on est pas toujours sûr qu'il montre le mot. Mais c'est souvent les deux associés.

M: Ducoup le cahier de liaison vous le consultez régulièrement

A3: Oui tous les jours

M: De manière générale vous êtes satisfait de la communication avec les enseignants ? Que se soit pour eux ou ceux que vous avez eu avant ?

A3: Oui, c'est vrai qu'il y a toujours eu des supers enseignants qui se sont adaptés.

M: Et au niveau des réunions, celles qui vous sont proposées ca vous parait suffisant ?

A3: Moi je pense que oui, puisque si il y a quelque chose de particulier entre temps, on en est prévenu et si il y a besoin on peut les voir plus. Mais dans la mesure où il y a rien de particulier.

M: Et après au niveau des réunions c'est individuelle ducoup

A3: Oui sauf les réunions de rentrée, début d'année, sinon c'est individuel.

M: Bon ben merci énormément pour m'avoir accorder ce temps

A3: Il y a pas de soucis c'était intéressant d'échanger et si tu as d'autres questions n'hésite pas.

M: Merci beaucoup, bonne journée

A3: Bonne journée et bonne continuation pour tes études.

M: Merci

#### Entretien 5 (éducatrice MECS)

M: Bonjour, merci de me recevoir

E2 : Bonjour, j'espère que je pourrais vous aider.

M: Au niveau que vous avez en foyer, est-ce que vous connaissez le niveau social des parents ? Niveau d'étude ?

E2: Alors on a un peu de mélange, c'est vrai que traditionnellement on avait plutôt des parents avec un niveau socioculturel plutôt bas au départ mais de plus en plus, en fait avec la prise en compte des violences intra-familiales les enfants dont les parents ont un niveau socioculturel plus élevé, on en retrouve de plus en plus. On va avoir des MNA, Mineurs Non Accompagnés, ils arrivent sur le territoire français, sans leurs parents, souvent ils débarquent, on a de tout, il y en a qui ont réussi à suivre des cours, d'autres qui sont jamais allés à l'école, ça dépend des pays, nationalités, parcours de vie. Ça c'est environ ¼. Après on va avoir une moitié de catégorie socioprofessionnelle moins élevée, avec un parcours scolaire pas forcément très long de la part des parents. Et le dernier cas, on va avoir des catégories socio-culturelles plus élevée, en tout cas un bagage scolaire et culturel plus poussé, même si ça a pas forcément été retranscrit sur la profession des parents, mais on sent des parents plus armés et ça se traduit aussi dans la manière dont on travaille avec eux, ils sont plus procéduriers, moins dans le laisser faire, ils peuvent être aussi un peu plus condescendant dans le travail. On en voit à peu près un quart je pense.

M: Sur les enfants qui sont placés, est ce que vous savez si ce sont des enfants de famille unique ou qu'ils ont des frères et sœurs ? Et si ces derniers sont placés aussi ?

E2: Oui la plupart du temps, c'est obligatoire, c'est pas parce qu'un enfant est placé que toute sa fratrie est placée, mais souvent quand même, c'est à dire qu'il y a signalement pour un des enfants et si il y a placement, il va y avoir un gros regard qui sera porté sur la famille et derrière on a souvent une partie de la fratrie qui est placée, pas forcément les plus petits mais les plus grands, ils sont pas tous placés en MECS mais ils peuvent être placés en famille d'accueil pour les petits par exemple. R son frère est placé. E, toute sa fratrie est placée, à part le dernier qui est en AEMO. I, toute sa fratrie est placée là.

M: En général ils essayent quand même de les laisser ensemble

E2: Ça dépend si c'est nécessaire ou si c'est contre-productif, parce qu'il y a des fratries qui ont été sous emprise ou qui ont des difficultés autres et il vaut mieux que les enfants grandissent à part. Tout en se revoyant bien sûr. I, elle était sur le groupe 2 avec son frère et on l'a basculé sur le groupe 1 parce qu'on voyait que c'était trop présent. R, son frère est en famille d'accueil. B, son frère était placé là, mais il est plus là. F, son frère est placé ici aussi et sa sœur en famille d'accueil. Ça va être assez variable. Après il y a eu des retours aussi pour ces familles, que les plus grands soient revenus au domicile et pas les plus jeunes ou inversement. La grande difficulté de travailler avec le placement sur la protection de l'enfance c'est quand même temps on interroge un système familial par rapport aux enfants et en même temps on est obligé d'individualiser les parcours parce que la loi nous le demande. On a des enfants par exemple où le lien avec les parents est fait donc on va demandé un retour au domicile alors que pour le reste de sa famille ça sera pas fait, le lien n'aura pas été reconstruit. Mais il y a aussi un système familial, donc défois en bougeant un enfant on rajoute des difficultés mais oui normalement la loi de 2002 en particulier, qui a été reprise après, mais en tout cas celle de 2002 sur les usagers demande à ce qu'il y est un projet individualisé et adapté à chaque personne, chaque prise en charge.

M: Et les enfants que vous avez, ils sont pris en charge depuis combien de temps ?

E2: Ça dépend, alors ici on est une MECS qui accueillent des enfants placés pour un moment mais on a aussi des places d'urgence, donc les places d'urgence c'est quand on extrait rapidement des enfants du domicile parental. Normalement, on est censé les garder deux semaines le temps qu'il y est une audience qui statue s' ils sont placés, s' ils retournent en famille, ou est ce qu'ils vont. Normalement, on est pas censé garder les enfants qu'on a en urgence, on est censé faire une évaluation, les mettre à l'abri et après dans la réalité des choses on est garde souvent parce qu'il y a pas de place dans le (Nom). Quand on les garde ça va être très variable les temps de placement, on a du garder des gamins 7 ans, ce qui est énorme et beaucoup trop, comme on peut avoir des enfants qui vont passés sur un placement plus souple, c'est à dire une partie en semaine chez les parents et puis après chez nous et un retour au domicile. C'est difficile de vous dire des chiffres, faudrait que je fasse des statistiques. Mais au

minimum on est quand même sur du 2 ans, le premier placement est sur un an par le juge et le renouvellement est généralement fait parce qu'on a pas le temps de travailler en un an du côté des parents, donc c'est renouvelé pour une année supplémentaire, donc c'est souvent deux années minimum. Après faudrait faire des stats. Je demanderai.

M: Et là les enfants de la MECS c'est leur premier placement ou certains ont déjà été dans une famille d'accueil ou une autre MECS ?

E2: Famille d'accueil on les récupère souvent à l'adolescence parce que c'est souvent là que se pose les conflits de loyauté avec les parents, donc ça devient trop compliqué pour les familles d'accueil qui sont souvent mis en porte à faux parce qu'elles représentent justement une famille, alors que nous c'est pas le cas. Donc souvent ils arrivent là pour ceux qui ont été placés avant. C'est rare par exemple qu'il y ait eu placement, retour à domicile, placement, en tout cas j'en ai jamais vu. On a aussi des placements ici ou justement c'est trop long, les enfants pètent, il y a plus de perspective de projet et la faut passer le relais à une autre MECS, c'est ce qu'on essaye de faire quand on sent qu'il y a plus de levier de travail, d'accompagnement, on essaye de pas faire une rupture de parcours et de les envoyer ailleurs. C'est très compliqué au niveau de l'adolescence. Mais on a souvent des départs de famille d'accueil pour ici.

M: Plus facilement que dans l'autre sens ducoup ?

E2: Alors si ca arrive lorsqu'il y a urgence mais c'est dans un autre système, autre fonctionnement. Ca nous est déjà arrivé de trouver des places en famille d'accueil mais on a dû cravacher, on a déjà placé 2-3 enfants du G1 qui étaient pas de l'urgence mais parce que ca ne fonctionnait pas sur la question du collectif, souvent c'est ca aussi, les départs en famille d'accueil ou en lieu de vie beaucoup plus petit, on a une jeune fille qui est partie en lieu de vie plus petit parce que la question du collectif ne marchait pas et les mets en danger.

M: Parce que là vous avez combien d'enfants ?

E2: Moi sur le groupe sur lequel je travaille on en a 12, sur le groupe d'en bas c'est pareil il doit y en avoir 13 et en tout on doit être autour de 38-40.

M: Et après c'est fait en fonction des tranches d'âges ?

E2: Alors c'était pas le cas l'année dernière, l'année dernière on avait juste le groupe des petits qui était 6-12 et après le G2 et G3 mélangés au niveau des tranches d'âge, qui allait de 13 à 21 ans, là on est revenu sur des paliers d'avancée, c'est à dire 6-12 sur le G1, 12-14,5 sur le G2, après en fonction aussi de la maturité de l'enfant, et à partir de 14,5 le G3. Moi ducoup je suis sur le groupe 2, qu'on appelait avant les préados et qui en fait maintenant sont déjà des ados.

M: Dans le groupe de 15-21 c'est là ou vous avez les mineurs non accompagnés ?

E2: Non parce qu'on a aussi des mineurs non accompagnés qui arrivent avec moins de 14 ans sur le territoire français, on en a 2.

M: Ah, je pensais que c'était principalement des adolescents.

E2: Ah non non on en a qui arrivent et qui ont moins de 14 ans.

M: Et en règle générale, les adaptations pour eux, elles se passent comment au sein du foyer?

E2: Alors là je peux pas répondre à cette question parce qu'on est vraiment sur des réactions individuelles et heureusement. Si je devais les schématiser pour les faire rentrer dans des cases je dirais qu'on a l'arrivée lune de miel, c'est à dire des enfants qui voulaient absolument être placés, ils découvrent la liberté, plus importante que chez certains parents, la vie en collectivité, surtout lors des arrivées d'été ca fait un peu colonie de vacances et puis au bout d'un moment ils se rendent compte que c'est pas si lune de miel du tout, donc là on passe sur un travail sur le cadre, et là c'est plus compliqué pour eux. On a des enfants qui arrivent ici et ne comprennent pas pourquoi ils sont placés donc ils sont vraiment dans une grande souffrance. De toute façon ils sont tous dans une grande souffrance mais une grande souffrance qui peut être explosive, on va avoir des passages à l'acte, des fugues, beaucoup d'enfants fuguent les premiers temps. Ca peut être des enfants qui vont pas parlés, qui vont mettre en place des stratégies de survie pour cacher ce qui doit être caché et divulgué ce qui doit être divulgué. C'est vraiment trop vaste.

M: Et vous ça fait combien de temps que vous travaillez dans des MECS?

E2: Dans une MECS ça fait un an.

M: C'est une reconversion professionnelle ?

E2: J'étais administratrice de production théâtrale, donc rien à voir, et libraire. J'ai repris mes études je suis éducatrice spécialisée, je suis diplômée, j'ai travaillé dans d'autres structures, en handicap, en foyer occupationnel donc là c'est d'autres problématiques, en centre d'hébergement d'urgence pour femme sortant de maternité et en SESSAD autisme et en AEMO, Action Educative en Milieu Ouvert, la c'est un travail au domicile des parents, en protection de l'enfance. Ma thématique c'est la famille.

M: Ca se voit. Est ce que vous avez des informations sur la scolarité des enfants que vous accueillez ?

E2: C'est-à- dire ?

M: Les écoles qu'ils ont faites, le niveau scolaire ...

E2: De toute façon on s'occupe de la scolarité quand ils arrivent ici, ils sont inscrits au collège en particulier parce qu'on a principalement des collégiens. On est en lien avec les professeurs, les personnels administratifs, les CPE, proviseurs, parce qu'il y a toujours beaucoup de problèmes, beaucoup de bobos, bobologies, la difficulté qu'on rencontre c'est que beaucoup des enfants qui sont placés ici sont tous au même collège, donc ce qui se joue ici, se joue là bas aussi. Donc on est en lien, on a, cette année, mis en place une heure d'étude trois fois par semaine pour surveiller les notes. Après la scolarité est fondamentale évidemment mais défois on a d'autres priorités par rapport à l'enfant, il y a la question du soin qui est fondamentale. En tout cas cette année clairement on a reçu des consignes, des orientations, qui font qu'on doit être flexible par rapport à cette scolarité, si il y a un enfant qui a un soucis, si il y a une difficulté qu'on puisse aller le récupérer parce qu'on a des gamins qui sont suivis par la pédopsy, qui ont des traitements et qui peuvent aussi avoir des difficultés sur un cadre scolaire toute une journée. On essaye d'être un peu plus flexible mais en même temps de mettre l'accent sur cette scolarité parce que pour certains c'est aussi un moyen d'émancipation.

M: Quand vous recevez le dossier de l'enfant, il y a sa partie vécu et sur la partie scolarité dans le dossier il y a quoi ?

E2: Déjà faut qu'on reçoive les dossiers, c'est pas tout à fait toujours le cas, faut qu'on ait les ordonnances, c'est encore moins le cas défois. Souvent on reçoit des dossiers quand il y a eu un accompagnement avant, un autre dispositif qui a été mis en place du type AEMO, dans les familles, ou souvent il y a un paragraphe sur la scolarité, on peut avoir aussi sur certaines IP, ou certaines MJIE, Mesures Judiciaires d'Investigations Éducatives, donc ça veut dire qu'il y a des professionnels qui interviennent dans les familles et qui vont porter une évaluation. On peut avoir aussi un paragraphe scolarité. Après la réalité des choses, c'est qu'on se met souvent en contact avec l'ASE, parce que le référent l'ASE est le garant de l'évolution du projet du jeune, se met en contact avec les écoles, pour avoir un retour par rapport à ce qui se fait. On va avoir quand même des informations lorsque l'enfant a été bilanté, quand il y a des difficultés, qu'il est accompagné par un SESSAD, SEGPA ou lorsqu'il y a MDPH, là on a des informations, sinon il faut qu'on aille les trouver, qu'on demande à l'enfant.

M: Au départ, il y en a pas ou pas beaucoup.

E2: Il y en a pas beaucoup, je vous avoue que ce n'est pas la priorité. Quand il y a un rapport éducatif on a des informations sur la scolarité, quand il n'y a pas de rapport, ça va être un bulletin scolaire qui traîne dans le dossier, quand il vient d'une autre MECS aussi on a des rapports, on a des éléments, mais quand c'est une arrivée, comme A, qui vient d'arrivé, on sait qu'il est suivi par un SESSAD pour un TDAH, mais on a pas grand chose, c'est en discutant avec les parents, avec le gamin, sur les premières notes qui vont arrivées, en le voyant aussi, le fait que pour lui les heures d'étude se soit très compliqué.



M: Et après les enfants ils sont scolarisés au plus près du foyer ou pas forcément ?

E2: Pas forcément. Pour les G1, il y a l'école qui est juste en face. Une grosse partie est au collège à côté et par exemple on a une jeune pour qui la question du collectif, la MECS et le collège avec les autres c'était trop compliqué donc on l'a fait partir à (Nom). On a un jeune qui était scolarisé à Jules Ferry avant son placement, il est en spécialité musique, on a poursuivi le projet donc il est toujours là bas. L'année dernière, J, elle était scolarisée à (Nom) et c'était important pour elle de rester là bas en internat donc elle est restée là bas. La elle est passée sur un lycée.

M: Le but c'est pas de les couper complètement de leur habitudes

E2: Non mais défois il faut. Et puis défois ça ne fonctionne pas, on les laisse là-bas et ça se carapate donc on est obligé de les rapatrier, mais c'est en fonction vraiment du projet du jeune. Pour les MNA, il faut les inscrire dans des dispositifs spéciaux, ils sont évalués par le CIO et en fonction de leur niveau ils sont placés soit dans un collège lambda, soit dans un collège UP2A pour les primo-arrivants.

M: Est ce que vous pensez que le placement peut conduire à une rupture sur le plan scolaire ?

E2: Euh, alors j'ai pu assister à des ruptures sur le plan scolaire mais est ce que c'est le placement ou la souffrance, c'est compliqué votre question là. On a clairement des jeunes qui s'ils n'avaient pas eu ces problématiques familiales auraient eu les capacités pour poursuivre leur scolarité de manière plus apaisée. Est ce que c'est le placement ou la séparation avec la famille qui fait péter les choses, je peux pas y répondre. En tout cas les gamins pour qui ça fonctionnait avant, ça continue, après je parle pas d'un passage primaire, collège parce que souvent on a des gamins ou ça fonctionne bien en primaire et arrivé au collège il y a trop d'autres facteurs. Mais sur des gamins qui sont déjà au collège et qui ont des résultats scolaires bons, ça continue à être bon, souvent d'ailleurs parce que les parents ont missionné leurs enfants pour que leurs résultats scolaires restent bons. Quand on a des résultats scolaires bons, souvent c'est qu'on a une famille qui s'investit là dedans et donc ils mettent de l'enjeu là-dessus et donc les enfants vont répondre à cet enjeu. Après on a des ruptures de parcours scolaire, oui, par exemple sur des gamines, je pense à S qui a été placée très longtemps, au bout d'un moment ça fonctionnait plus et elle a tout fait péter mais elle a pas fait péter que la scolarité, l'ensemble. Et puis ça dépend des gamins, les MNA, ils sont aussi missionnés par leurs familles, ils ont des enjeux pour eux, personnels, ils s'inscrivent dans une scolarité et ils travaillent comme des forcenés pour s'en sortir.

M: Ça dépend des enfants et du milieu dans lequel ils ont grandi aussi ...

E2: Après il faudrait mener une étude pour voir quelles étaient les conditions matérielles avant le placement mais nous notre difficulté c'est qu'on a une fracture numérique sévère, on a un ordinateur pour 12 enfants, donc c'est compliqué, d'avoir

accès à ce qu'il leur faut pour travailler, au niveau numérique je pense que c'est une vraie difficulté mais il faudrait savoir ce qu'ils avaient déjà au domicile avant, ce qui relève du territoire ou de la MECS. La question des outils numériques est vraiment prépondérante, parce que tout est sur Pronote, leurs devoirs, les leçons, donc il y a une véritable rupture de parcours d'équité.

M: C'est pour ça que dans le (Nom), ils donnent un ordinateur à tous ceux qui rentrent au collège pour éviter les disparités et ça a bien aidé pendant les confinements pour être sûr que tous puissent suivre les cours, le travail à faire. Après sinon, qu'est ce que vous mettez en place au sein du foyer pour les aider dans leur scolarité?

E2: La on a mis en place des études trois fois par semaine, ils peuvent être aussi dans les dispositifs devoirs faits dans les écoles, ça dépend aussi de leur niveau scolaire, après on essaye de suivre les notes, de vite se mettre en lien lorsqu'on perçoit des difficultés, en demandant des entretiens, d'y intégrer si possible les parents. Après notre difficulté c'est qu'on en a qui sont internes et pour nous c'est plus compliqué à suivre au jour le jour, mais là on attend de voir les premières notes, le premier trimestre pour voir un peu comment ça fonctionne et les difficultés, là on peut avancer, après pour la plupart, on en a très peu qui vont sur du lycée en général, on en a mais on a beaucoup de CAP, BP.

M: Des études courtes en général ?

E2: Elles ne sont pas forcément courtes parce que certains font des CAP puis continuent mais on a beaucoup d'enfants qui apprécient la voie professionnelle, qui ont des idées de travail sur les mains, chocolatier, pâtissier, cuisinier. Et d'ailleurs on a une formation ici de cuisine qui est prodiguée par un éducateur technique qui a un diplôme d'État.

M: Après au niveau des réunions avec les réunions est ce que vous y participez ?

E2: Oui j'y suis déjà allé, en tout cas on demande des réunions quand on sent qu'il y a un souci, on rencontre déjà le professeur et puis après on essaye de mettre en place une deuxième rencontre avec les parents et le jeune, c'est tout un travail de tisser et d'investir les parents sur cette question là.

M: Et il y a des éducateurs de l'ASE qui viennent avec vous ou pas ?

E2: Ça dépend, si c'est (Nom), ils vont nous laisser y aller tout seul, par contre si on a des ESS par exemple, vu qu'on en a pas mal, le référent ASE essaye d'y aller et on est présent lorsqu'il faut adapter des horaires avec une AES, on est convoqué à ces réunions de synthèse.

M: Quand vous faites des réunions pluridisciplinaires, est-ce que vous abordez la question de la scolarité ou vous parlez plutôt de sa vie de manière générale?

E2: Sa scolarité ça fait partie de sa vie en générale donc oui on intègre, lorsqu'il y a des difficultés au collège, lorsqu'il y a du harcèlement, lorsqu'il y a une baisse des notes, quand on perçoit que c'est compliqué sur la question de l'étude, pleins de choses différentes, lorsqu'il y a des difficultés avec un prof parce que ça arrive, oui oui on en parle.

M: Et après est ce que vous avez des interactions avec les parents biologiques de l'enfant sur la scolarité ?

E2: Oui, lorsque les droits ne sont pas réservés et qu'ils sont toujours représentants légaux de l'enfant, ils sont toujours détenteurs de l'autorité parentale, oui on les informe.

M: Et après les parents, vous les voyez pour des visites médiatisées ?

E2: Quand ils ont le droit mais en fait c'est notre travail de les impliquer là ou on peut faire levier, ou ils peuvent faire levier, défois le lien parent-enfant est trop compliqué mais par contre intégrer les parents sur des aspects de la vie de leur enfant qui ne touchent pas en priorité la question du lien mais bien un exercice de leurs droits et de leurs devoirs, c'est à dire la scolarité et le devenir professionnel et scolaire de leurs enfants ça peut être intéressant de travailler parce qu'on les mets, on valorise cette posture là.

M: Et vous faites ça avec tous les parents ?

E2: Non parce qu'il y en a ou l'autorité parentale n'est plus, ou il y en a qui sont pas là, ils sont en Afrique.

M: Ah oui pour les MNA c'est plus compliqué. Et après au niveau des droits de visite ça se passe sur le temps scolaire ou en dehors?

E2: Oui. Il y a quand même une priorité qui est la mise en lien, vu déjà le peu d'heures dont les parents ont droit à cause d'un manque de personnel de la part des services de l'ASE, on peut pas tous les mettre sur le mercredi et le samedi ils sont fermés donc il reste les autres jours de la semaine, donc forcément oui. Et puis c'est les rendez vous pédopsy, ou dentistes, c'est toujours sur le temps scolaire. La question du soin est primordiale sur la scolarité à part, on a des gamins qui ont joué sur ça aussi et qui ont réussi à être déscolarisé un mois parce qu'ils étaient en "phobie scolaire", c'est la grande mode. On sentait bien que c'était pas forcément le cas.

M: Et la c'est qui qui estime qu'il est en "phobie scolaire"?

E2: C'est le pédopsy, en le rencontrant une fois tous les trois mois.

M: Après quand vous communiquez avec les enseignants vous le faites par quel biais ?

E2: Téléphone et mail et puis après visu évidemment quand on les rencontre

M: Au niveau de la communication pour vous est ce que le cahier de liaison est suffisant ?

E2: On se fait engueuler parce qu'on remplit jamais les petites vignettes roses pour les absences, on fait des mots, en terme de com on s'est fait taper sur les doigts. C'est suffisant lorsqu'on demande des sorties, tout ça mais ça l'est pas pour tout ce qui est comportement, difficultés.

M: Vous le consultez généralement ?

E2: C'est les jeunes qui nous le montrent, donnent, lorsqu'ils ont quelque chose, souvent d'ailleurs à 21 heures, "j'ai pris un mot en français"

M: Est ce que vous êtes satisfait de la communication avec les enseignants ou vous aimeriez qu'ils soient plus dispo ?

E2: Non, après à chaque fois qu'on les a mobilisés, qu'on avait besoin d'eux ils ont répondu présent.

M: Que ce soit pour l'école ou le collège

E2: Oui, je pense, pour le collège oui après l'école je sais pas c'est pas mon groupe.

M: Est ce que vous pensez que le fait de rencontrer les enseignants de manière individualisée va modifier vos relations ?

E2: Bien sûr, il y a plus de confiance et ça permet de faire le point sur plusieurs jeunes, on demande un rendez-vous pour un enfant au départ mais on parle de plusieurs par la même occasion. Ça modifie la teneur de notre relation. Souvent ça leur fout les pétoches parce qu'ils se disent "merdouille".

M: Et après vous avez des enfants au niveau de la scolarité qui s'arrêtent très rapidement?

E2: En rupture scolaire, on en a pas dans le G2, mais dans le G3 oui, sur l'âge de 17 ans souvent il y a des grosses difficultés de rupture scolaire, rupture de parcours. Pour le moment les miens, ils sont tous scolarisés, ça m'arrive rarement.

M: Bon ben merci beaucoup, je vais vous laisser gérer le problème.

E2: Désolée et vraiment hésitez pas si vous avez des questions subsidiaires, je sais que sur un mémoire de recherche souvent on va avoir des questions à la fin, quand les

entretiens sont traités ça fait émerger des questions, donc n'hésitez pas et je vais voir si je peux vous traiter des stats.

M: Non mais vous inquiétez pas, si vous n'avez pas le temps, c'est pas grave.

E2: Non mais quand même.

M : Bon ben merci et bonne journée

E2: Merci à vous aussi

**Grille de codage**

Indicateurs	Entretien 1 (A1)	Entretien 2 (A2)	Entretien 3 (E1)	Entretien 4 (A3)	Entretien 5 (E2)
niveau social parents	tout	tout, début milieux défavorisés mais de moins en moins	tout	parents travaillent pas chez deux	mélange traditionnellement niveau social bas, plus en plus niveau socioculturel élevé
autres enfants ? placés ?	oui 7 pour L, 1 placé et autres majeurs	3 soeurs M Oui en général ils laissent le plus petit	oui oui	oui $\frac{3}{4}$ F 3/6 A avec 3 majeurs	oui souvent fratrie placée
temps prise en charge	16 ans L 9 ans L 7 ans N	qq semaines ou mois	entre 2 mois et 2 ans	F 12 ans A 3 ans et demi	entre 2 et 7 ans
nombre enfants placés eu	dizaine	plus de 350	9 au foyer en même temps	dizaine	12 dans son groupe
ancienneté	30 ans	20 ans	2 ans	31 ans	1 an
type de placement	de tout mais surtout long	urgence sauf M	tout	souvent long (3/5/12/13/12/2/12/3,5/1) <b>Cas particuliers</b>	
nombre d'enfants qu'ils ont	3	3	9	2	38-40 dans le foyer
infos scolarité	non savent rien	scolarisé	quand bon dossier ou ils sont passés mais pas plus	quasiment rien envoie les bulletins	oui quand accompagnement avant contact école directement
école	proche	proche mais parents s'opposent	proche	proche généralement	proche sauf particularité
scolarité dans réunions pluridisciplinaires	oui	pas priorité	non sauf si mot dans carnet	survole	intègre quand difficultés, harcèlement, problèmes avec prof

rupture ?	dépend instits dégoût (brevet)	oui pas intérêt pour ASE		jsp si placement ou vécu	placement ou souffrance ?
pratiques	aide devoirs, jeux, manipulation, écoute	passé au second plan	aide devoirs roue comportements affiches tables X, cartes monde	aide devoirs quelques sorties pédagogiques	études 3x/sem suivi notes entretien avec PE et parents si intégrer
participation réunions	oui avec éduc de temps en temps	non sauf nécessité	oui avec éduc	oui	oui avec éduc de temps en temps
biais de communication	mail sms téléphone réunion	mail	directement tous les soirs	mails cahier de liaison téléphone	téléphone mail visu
cahier de liaison	non trop de choses à dire	X	ça arrive	tous les jours	pour les sorties
réunions	individuelle	X	point tous les trimestres + rdv en plus si besoin	individuelle si besoin on peut voir plus	individuelle plus confiance point de suivi sur plusieurs jeunes